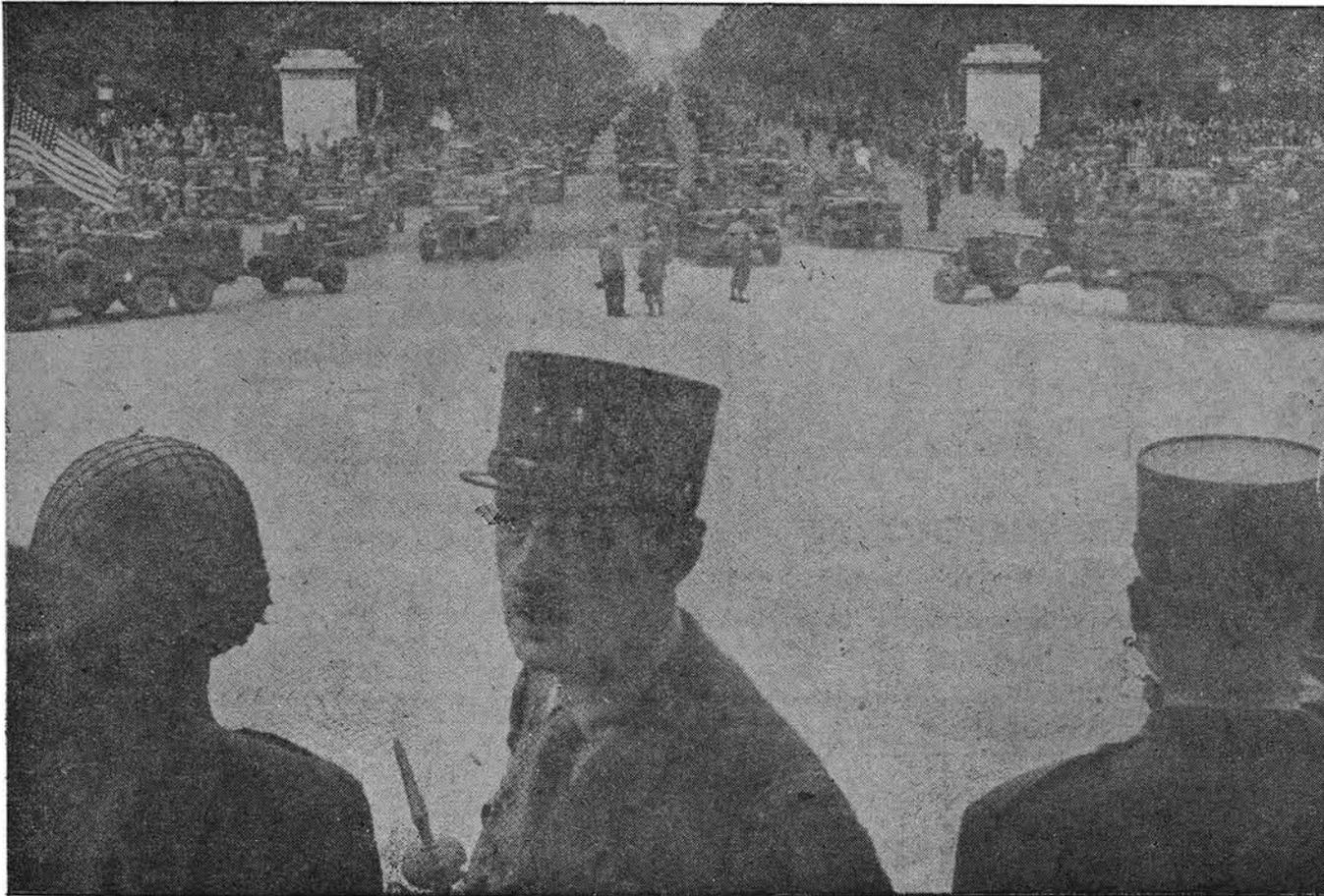




LE PÉRISCOPE

Revue et Bulletin Officiel de l'Union Française des Anciens Combattants et Soldats à Alexandrie

Siège Social : 50, Rue Nabi Daniel, Alexandrie (Egypte)



De la Place de la Concorde, le 26 Août 1944, le Général DE GAULLE assiste au défilé des troupes Françaises et Américaines venant de l'Arc de Triomphe et descendant les Champs-Élysées.

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863.

ÉTABLI EN ÉGYPTE DEPUIS 1874

AGENCES EN EGYPTE SOUS L'ADMINISTRATION DU SIÈGE DE LONDRES

ALEXANDRIE

R. C. 136

LE CAIRE & MOUSKY

R. C. 2361

PORT-SAID

R.C. Canal 113

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

COFFRES-FORTS EN LOCATION AU CAIRE ET A PORT-SAID

12-11

KITU

TUE LES MOUCHES

12-10

ZIBIB CORDAHI

Doublement distillé à l'anis vert de Damas
est en vente chez tous les bons Epiciers

SI VOUS NE L'AVEZ PAS GOUTÉ
Demandez-le dès aujourd'hui à votre Fournisseur

Agents Distributeurs : — **L. E. HOMSY & Co.**
R. C. A. 22537

12-9

EXAMINEZ VOTRE VUE

Achetez vos lunettes à l'Optique Médicale

NICOLAS AYAC

OPTICIEN - DIPLOMÉ

11, Bld. Saad Zaghloul - Alexandrie - Tél. 28025

Registre du Commerce Alexandrie No. 458

Fournisseur de la Colonie Française

Rabais spécial pour les Membres

12-1



Le règlement de toute annonce doit se faire sur présentation d'un reçu officiel de l'Union

Ath. G. PASTROUDIS

39, Avenue Fouad 1^{er}, ALEXANDRIE

Boulangeries, Pâtisseries, Bars et Restaurants

Fournisseur des Forces Britanniques,
de la British Overseas Airways,
de la Cie. Royale Hollandaise de Navigation aérienne (K.L.M.)

Propriétaire du:

“MONSEIGNEUR”

l'établissement de l'élite d'Alexandrie
RESTAURANT - BAR - DANCING

Succursale:

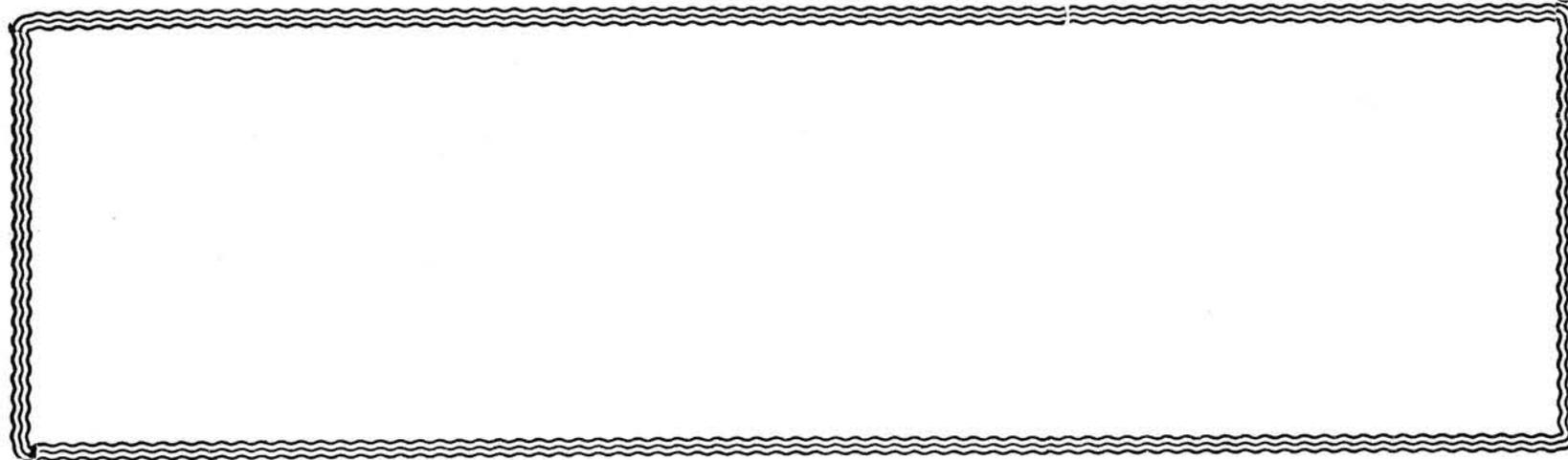
9, Rue Delta, SPORTING - RAMLEH

12-2

Le règlement de toute annonce doit se faire sur présentation d'un reçu officiel de l'Union

V. TORIEL & C°
EXPORTATEURS DE COTON
1, Rue Toriel = ALEXANDRIE

12-2



INSTITUTE of SHORTHAND-WRITERS and TYPISTS
 (I.S.T.)
 Direction : ANGELIL
 14, Rue Sésostris - ALEXANDRIE

<p>OUVERTURE DE NOUVEAUX COURS</p> <p>STÉNO - DACTYLO - COMPTABILITÉ Arabe - Française - Anglaise LANGUE : Arabe</p>	<p>Leçons Particulières à l'I.S.T.</p> <p>COURS PAR CORRESPONDANCE : STÉNO arabe "Méthode AL-AHRAM" Tenue des Livres en Langue arabe</p>
--	---

EXAMENS SANCTIONNÉS PAR DIPLÔMES

12-2



Le règlement de toute annonce doit se faire sur présentation d'un reçu officiel de l'Union

**Société Anonyme
des Bières
"BOMONTI"
et**

"PYRAMIDES"
Société Egyptienne
au Capital de : 4.000.000
de Francs au pair

•
Siège Social: ALEXANDRIE

•
Registre du Commerce { Alexandrie No. 5059
Le Caire No. 1848

USINES :

ALEXANDRIE (Karmouz)

Bière, Eaux Gazeuses, Glace
Riz Blanc et Glacé.

Boîte Postale : No. 602

LE CAIRE (Ghizeh)

Bière, Eaux Gazeuses,
et Glace.

Boîte Postale : No. 88

Adresse Télégraphique: "TABIRRA"

12-11

PHARMACIE J^H H^{RI} MUGNIER

Propriétaire-Gérant Ferdinand Mugnier

6, Rue des Sœurs, 6

SEULE

PHARMACIE FRANÇAISE

ÉTABLIE A ALEXANDRIE

Maison fondée en 1865.

Registre du Commerce, Alexandrie No. 78

12-5

ÉCOLE BERLITZ

11, Boulevard Saad Zaghloul — ALEXANDRIE

LANGUES VIVANTES

— TELEPHONE 28226 —

Conditions spéciales pour les Membres de l'U. F. S. G. G.

12-11

Allaitement maternel



Le meilleur lait pour l'enfant est celui de sa mère. Le sein et le cœur de la mère ne se remplacent pas. Pour l'allaitement artificiel, le lait condensé sucré NESTLÉ offre toutes garanties.

Brochure du Dr Vidal sur l'alimentation et les soins à donner aux enfants est envoyée gratuitement sur demande à la Compagnie NESTLÉ.

Boîte postale 1183 — Alexandrie

Registre du Commerce, Alexandrie No. 20214

12-4

Le règlement de toute annonce doit se faire sur présentation d'un reçu officiel de l'Union



CHALONS

la Maison de Qualité

d'ALEXANDRIE

A partir du Lundi 5 Mars

PRÉSENTATION DE TOUS NOS ARTICLES D'ÉTÉ

A cette occasion, à tout acheteur de L.E. 10 ou plus, *et au comptant*, CHALONS offre gracieusement un bon nominal pour une photo 18x24 Cabinet, à retirer du STUDIO BROADWAY, 10, Rue Chérif Pacha à Alexandrie.

Ne manquez pas de faire vos achats chez CHALONS - la Maison de Qualité - pour bénéficier d'un joli portrait 18x24 du STUDIO BROADWAY.

12-5

Le règlement de toute annonce doit se faire sur présentation d'un reçu officiel de l'Union

LE PÉRISCOPE

Revue et Bulletin Officiel de l'Union Française des Anciens Combattants et Soldats à Alexandrie

Siège Social : 50, Rue Nabi Daniel, Alexandrie (Egypte). — Téléphone N° 24399

RÉDACTION : 50, Rue Nabi Daniel — RÉDACTEUR EN CHEF : A. SCURMANN

REVUE MENSUELLE — 26^e ANNÉE — 28 FÉVRIER 1945 — N° 293

SOMMAIRE

<i>...et l'heure de la Justice sonna</i> , par A. SCURMANN	41	<i>Un grand mort : Le Docteur Rodocanachi</i> , par	
<i>Nos Soldats</i>	43	Léon BANCAL	57
<i>Séances du Comité :</i>		<i>Comité d'Assistance aux Populations Françaises</i>	
<i>Procès-Verbal de la Séance du Dimanche 14</i>		<i>Libérées : Assemblée Générale du 31/1/1945</i>	59
<i>Janvier 1945</i> , par Dominique FALCA	44	<i>Club Nautique Français :</i>	
<i>Procès-Verbal de la séance du Dimanche 28</i>		<i>Assemblée Générale du 31 Janvier 1945</i>	62
<i>Janvier 1945</i> , par Alfred THOMAS	46	<i>Avec le Général de Gaulle à Sceaux</i> , par M ^{me}	
<i>La voix des Prisonniers</i> , par Maurice VIGNARD...	48	Reine HOHMANN	64
<i>Agapes traditionnelles</i> , par Un des sept	50	<i>Les Livres</i>	65
<i>Causeries :</i>		<i>Nos Engagés Volontaires</i>	65
<i>Le Bilan de la France et son Contrôle</i> , par		<i>Entre Nous</i> , par P. LHENRY	68
Léopold JULLIEN	50		

... et l'heure de la Justice sonna

1940 — Sur nos belles routes du Nord de la France, bordées d'arbres, serpentant au travers de champs fertiles, dans une campagne riche d'espairs, que voit-on en ce mois de juin 1940 ? Hélas ! aussi loin que peut s'étendre la vue, apparaissent des colonnes d'êtres humains, femmes, enfants, vieillards. Ces Français, car ce sont des Français, s'avancent traînant ou poussant des charrettes à bras, des charrettes d'enfants, des brouettes. Sur ces véhicules de fortune, ils ont entassé de pauvres hardes, un trésor pour eux sauvé de leurs foyers abandonnés. Ils fuient leurs villages occupés par les hordes teutonnes, ils fuient devant l'envahisseur, devant le boche sanguinaire qui ne laisse derrière lui que ruine et deuil, ils fuient devant le boche exécré que nos vaillantes troupes mal armées, mal équipées, mal conduites n'ont pu arrêter, ils fuient devant le boche, cet ennemi séculaire de notre

France, de notre race. Mais hélas ! leur marche est trop lente et aux souffrances de cette marche forcée viennent s'ajouter d'autres souffrances, d'autres terreurs. Les avions allemands les poursuivent et les mitraillent et bientôt ces routes sanglantes de l'exil sont jonchées d'innocentes victimes.

1940 — La victoire a abandonné nos armes. L'héroïsme de nos troupes ne peut rien contre les blindés ennemis. Les poitrines de nos soldats ne peuvent arrêter ces murs d'acier qui dévalent au travers de nos cités et de nos campagnes. Notre France trahie est abandonnée, car on s'étonne de ne pas l'avoir vue répondre aux espoirs mis en elle. On s'étonne et pourquoi ? Que l'on me permette, ouvrant ici une parenthèse, de reproduire par un cliché le « Billet » de M. Léon Guichard paru dans le « Progrès Egyptien » :

★ BILLET ★
1940-1944



Ce qui s'est passé récemment sur le front de l'ouest européen mérite réflexion. Nul n'ignore que la supériorité des armées alliées, en effectifs aussi bien qu'en matériel, est indiscutable, considérable, et, dans certains compartiments, écrasante.

Or, cette supériorité de l'adversaire n'a pas empêché von Rundstedt de mener pendant quelque temps une offensive victorieuse, et de menacer à nouveau Liège et Sedan, autant diré Bruxelles et Paris.

Mais le plus surprenant de la chose, c'est qu'elle n'a surpris personne. On l'a trouvée cette fois parfaitement naturelle.

Ainsi lorsque, en 1940, l'armée française, presque seule, mal armée, dépourvue d'aviation, de tanks et d'armes anti-tanks, réussit à résister plusieurs semaines à l'avalanche motorisée qui avait déjà écrasé Hollande et Belgique, on cria tout de suite à la débâcle, à la débauche, à la démoralisation, à la corruption, à la trahison. Rien d'étonnant! la France était pourrie! Haro! Haro! sur le baudet! Sur ses peintres et ses écrivains, ses hommes politiques et ses musiciens! Pauvre France!

Mais lorsque, en 1944, après quatre années de préparatifs continus et d'efforts gigantesques sur plusieurs continents, grâce à la mobilisation presque totale d'un grand empire et d'un grand peuple, les armées alliées britanniques et américaines, minutieusement préparées, dotées de l'équipement le plus complet et de l'armement le plus moderne, entraînées, expérimentées, commandées par des chefs éprouvés dont certains jouissent de la sympathie et de l'admiration universelles et garanties par une marge de supériorité qui devrait interdire à l'ennemi toute idée d'offensive, se laissent surprendre, manoeuvrer, enfoncer sur certains points, et mettre en danger comme on l'a vu, alors, nul ne s'étonne.

Et ceci donne à penser.

Léon Guichard

Ceci fait, fermons la parenthèse.

Cette débâcle, cette défaite ne suffisait pas. Il fallait à notre patrie une humiliation plus grande encore, plus cruelle. Et le 10 juin 1940, notre « Sœur Latine » la voyant à genoux, redoublait ses cris de « Savoie, Nice, la Corse, la Tunisie », assurée maintenant de pouvoir enfin réaliser facilement ses conquêtes et venait froidement lui « plonger son poignard dans le dos ». Pendant ces tristes jours, continuant le dépouillement de cette pauvre victime qu'était notre France, le boche de son côté annexait nos provinces d'Alsace et de Lorraine, en chassait une partie des habitants, en déportait une autre et traitait en esclaves ceux qui étaient restés sur ce sol tant de fois envahi, tant de fois martyrisé.

A ce moment, tout était consommé, car un honteux armistice franco-boche, doublé d'un armistice plus honteux encore franco-italien, avait livré à nos ennemis nos frontières, nos populations, nos soldats, en un mot notre pays tout entier.

Et au-delà du Rhin comme au-delà des Alpes, ce n'était que fêtes et réjouissances pour célébrer la chute vertigineuse et inespérée de cette France fière et corrompue, orgueilleuse et pervertie, arrogante et dégénérée. Et pendant ce temps nos foyers étaient plongés dans le deuil, dans les pleurs, mais non dans le désespoir, car du sein de cette tempête, en cette mémorable journée du 18 juin 1940, une voix s'élevait, voix inconnue jusqu'à ce jour. Partie d'une humble chambre située dans un humble quartier de Londres, cette voix portée par les ondes au travers des continents et des océans allait verser au cœur de tout vrai Français cet espoir, cette force, ce je ne sais quoi qui peu à peu devait renverser les rôles.

« La France a perdu une bataille, disait cette voix, « mais la France n'a pas perdu la guerre. Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. « Cependant rien n'est perdu parce que cette guerre « est une guerre mondiale. Dans l'univers libre des « forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces « forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce « jour-là, soit présente à la victoire. Alors elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon « seul but. Voilà pourquoi je convie tous les Français, « où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, « dans le sacrifice et dans l'espérance. Notre patrie « est en péril de mort. Luttons pour la sauver.

« Vive la France ».

A cet appel qui paraît venir d'un autre monde, tant il semble prophétique, à cet appel du Général Charles de Gaulle, des légions de combattants surgissent de toutes parts et pour reprendre le combat viennent se ranger sous le drapeau tricolore à croix de Lorraine qui flotte à nouveau au vent de la liberté.

Ah ! criminels, vous avez cru que tout était consommé, vous avez cru pouvoir vous partager impunément les dépouilles de votre victime lâchement assassinée, vous avez cru pouvoir jouir paisiblement de vos forfaits, vous vous êtes trompés. La France, même abattue, piétinée, martyrisée, n'est pas morte, la France, entendez-vous, la France ne peut mourir car, sachez-le bien, la France est immortelle. Ne criez donc pas victoire, car les paroles du Général de Gaulle sont les paroles d'un prophète.

1941 — Année d'attente, année de préparation.

1942 — Année d'épreuves où nos vaillants soldats font leurs premières armes : Bir Hakim, El Alamein, pour ne citer que ces noms.

1943 — Année d'espoir. L'invasion de la Sicile est le prélude du châtement qui attend l'Italie, invasion suivie de peu de l'invasion de l'Italie même et de sa capitulation.

1944 — Année de la réalisation pleine et entière des prophéties du Général de Gaulle. C'est l'entrée de nos troupes victorieuses dans la Ville éternelle, c'est l'abdication du roi d'Italie, c'est le débarquement des alliés en Normandie, c'est le retour du Général de Gaulle en France, c'est le débarquement de nos légions dans le sud de la France, c'est la libération de Paris, puis de la France, c'est l'entrée des alliés en Allemagne, c'est l'avance des Russes vers la Prusse Orientale.

1945 — En ces deux premiers mois, c'est la marche des Russes sur Berlin, c'est la percée de la ligne Siegfried par les alliés, c'est la libération de l'Alsace et de la Lorraine.

Et pendant que ces événements se succédaient les uns aux autres, au beffroi des nations aliées, l'heure de la justice sonna annonçant l'heure du châtement.

En 1940, les populations du nord de la France fuyaient devant l'envahisseur, chassées comme un vil bétail.

En 1944 — 1945, les populations allemandes de la Prusse Orientale connaissent à leur tour les horreurs de l'invasion. A leur tour les femmes allemandes fuient devant les troupes russes abandonnant le long des routes, des milliers et des milliers de victimes tuées par le froid d'un hiver rigoureux entre tous.

Et au beffroi des nations unies l'heure de la Justice sonna.

Peuple d'Allemagne, peuple d'Italie, écoutez le glas qui retentit lugubrement. L'heure de la Justice a sonné, car l'heure de l'expiation est venue et l'expiation sera terrible, les crimes commis étant incommensurables. Puisse Dieu avoir pitié de vous, ce dont je doute fort, car vous avez honteusement abusé de sa bonté, de sa clémence, de sa mansuétude.

..... et l'heure de la Justice sonna.

A. SCURMANN.

NOS SOLDATS

Dans notre numéro du 20 Décembre 1944, nous avons commencé la publication des faits saillants concernant l'activité de nos jeunes camarades sur Terre, sur Mer et dans les Aïrs. Nous continuons ce mois-ci et nous répétons que nous comptons sur les Membres de notre Association pour nous adresser le motif de la citation, la promotion, la nomination ou tout autre fait important à leur connaissance ainsi que la photographie, de préférence en tenue militaire, de tous soldats appartenant soit comme membres, soit comme fils de membre, à notre Union.

N.D.L.R.



Paul JULLIEN

Enseigne de Vaisseau de 1^{re} Classe.

COMMANDANT DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE FRANÇAIS
ÉTAT MAJOR

P.C. le 22 Juillet 1944.

1^{er} Bureau

ORDRE GÉNÉRAL

N° 129 E.M/1 COMMANDANT
DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE FRANÇAIS
CITATION A L'ORDRE DU CORPS D'ARMÉE

JULLIEN Paul, Officier interprète et du Chiffre de 3^{me} Cl. 1^o R.F.M.

« Chef de peloton calme et décidé, magnifique de sang-froid, toujours payant de sa personne s'est particulièrement distingué au cours des combats devant MONTEFIASCONE (Italie) le 10 Juin. Blessé, a refusé de se faire évacuer. Chargé de l'avant-garde des éléments blindés qui avaient pour mission de s'emparer de

RADICOFANI (Italie), a fait preuve le 18 Juin 1944 d'un allant et d'un cran splendides. Est parvenu avec ses voitures à 300 mètres du village, solidement tenu par des nids de résistance, des mitrailleuses et des canons antichars. A aveuglé par son feu ces résistances permettant ainsi l'assaut rapide de l'infanterie et la conquête du village ».

Signé : BROSSET.

P. C. C. le Lieutenant de Vaisseau KERMADEC, Commandant le 3^{me} Escadron du 1^{er} Régiment de fusiliers-Marins.

**



Marc PERPIGNANI

CITATION A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Est cité à l'Ordre de l'Armée

PERPIGNANI MARC

Sergent au N^{me}..... Régiment de parachutistes

Jeune militaire, plein d'enthousiasme, intelligent, d'un courage à toute épreuve. A accompli avec son équipe des reconnaissances dans une région particulièrement dangereuse, a repoussé durant celles-ci des patrouilles allemandes avec de grosses pertes pour l'ennemi. Engagé volontaire à moins de 19 ans, a déjà fait l'objet de 2 citations. Est décoré de la Croix de Guerre et de la Médaille Coloniale.

(*extrait du Journal Officiel du 1/12/44*).

**

Nous venons d'apprendre également la promotion au grade de Lieutenant d'Emile Chevalier-Riffard, fils de notre excellent Camarade Théophile à qui nous adressons, ainsi qu'au nouveau promu, nos sincères félicitations.

Séances du Comité

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

DU DIMANCHE, 14 JANVIER 1945.

La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence de M. Raoul Byltiauw, Président.

PRÉSENTS : MM. Pierre Marais, Charles Dousson, Etienne Giraud, Dominique Falca, Camille Le Breton, Jean Couturier, Alexandre Fitte, Eugène Gaudaire, Pierre Geisenberger, Robert Ghébali, Robert Goulène, Robert Hannaux, Etienne Mériel, Théophile Riffard, Marcel Sivade.

ABSENTS EXCUSÉS : MM. Petrus Lhenry, Henri Antoine, Charles Hemmerlé, André Raminger, Henri Ranguis.

DÉCÈS. — En ouvrant la séance, le Président fait part du décès de notre regretté Camarade Joseph Jullien, le 12 janvier. Le Président et des membres du Comité ont assisté aux funérailles et présenté à la famille les condoléances de notre Association.

PROCÈS-VERBAL. — Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 17 décembre 1944, qui est approuvé sans observation.

RÉCEPTION DE M. LE MINISTRE DE FRANCE. — Le Comité National Français et notre Association ont organisé le 8 janvier, une réception en l'honneur de M. Jean Lescuyer, Ministre de France en Egypte, à l'occasion de sa visite officielle à Alexandrie. Dans son discours de bienvenue, le Président a retracé l'activité de notre Association pendant la guerre. M. le Ministre de France a bien voulu lui exprimer sa satisfaction pour l'œuvre accomplie par notre Association, et signer le Livre d'or de l'Union.

M. André Raminger, vice-président du Comité National Français, nous a exprimé ses remerciements pour la façon très réussie dont fut organisée cette réception.

RELATIONS POSTALES AVEC LA FRANCE. — Aucune amélioration n'étant constatée dans les relations postales avec la France, le Président a adressé le 8 janvier une lettre au Comité National Français lui

exposant les doléances de notre Association à ce sujet. Les autres Associations Françaises d'Alexandrie ont présenté également leurs doléances que le Comité National Français a transmises à M. le Ministre de France par sa lettre du 12 janvier, dont le Président donne lecture.

CADEAUX DE NOËL. — Le Président fait savoir que les dépenses effectuées pour les achats de cadeaux de Noël aux enfants se sont élevées à P.T. 9.384 au lieu des L.E. 100 prévues. La distribution de ces cadeaux a été faite le 22 décembre, en présence de M. le Consul Général de France et M^{me} Dutard et des membres de la Commission : MM. Marais, Lhenry et Falca.

Des lettres de remerciements nous ont été adressées par quelques membres.

COLIS DE NOËL. — Le Président fait connaître que 43 colis ont été confectionnés, dont 39 expédiés. Des frais de port ont été payés pour l'expédition des colis aux mobilisés faite après le délai fixé par le B.P.M. 4. Les adresses de tous les mobilisés ne nous sont pas encore parvenues et 4 colis demeurent en souffrance.

Le Caporal-Chef Bernard Suarès et le Lieutenant Emile Chevalier-Riffard ont accusé réception de leur colis en nous remerciant.

HOPITAUX. — A l'occasion des fêtes, Mlle Maria Martin a reçu P.T. 508 pour l'achat de cadeaux et victuailles pour les marins hospitalisés.

Le Chef-Mécanicien Louis Paquet et un groupe de marins nous ont exprimé leurs remerciements.

PÉRISCOPE. — Le Comité approuve l'octroi à fin décembre 1944 d'une subvention complémentaire de L.E. 30 pour couvrir le déficit du PÉRISCOPE pendant l'exercice écoulé, conformément à l'engagement pris par notre Association lors de son Assemblée Générale du 23 janvier 1944.

Le Président fait observer que ce déficit dû à la cherté du papier pour nos numéros spéciaux provient aussi de certaines dépenses supportées par le PÉRISCOPE incombant à notre Association, telles que les frais d'impression des adresses des Membres utilisées pour l'envoi de nos nombreuses circulaires.

Comme chaque année, M. A. Scurmann a remis au Président personnellement et à notre bibliothèque

deux exemplaires reliés des numéros du « PÉRISCOPE » parus en 1944. Le Président et le Comité l'en remercient vivement.

BAR ET BUVETTE. — M. Riffard rend compte de la gestion en décembre du Bar et de la Buvette. Les résultats d'exploitation pour l'année 1944 sont communiqués par le Trésorier dans son rapport.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — Le Trésorier communique l'état des recettes et des dépenses de 1944 et le bilan, qui ont été affichés au local depuis le 5 janvier, et donne lecture du rapport sur la situation des comptes qu'il présentera à l'Assemblée Générale. Le Comité approuve ce rapport et remercie M. Dousson.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport pour l'année 1944, que le Comité adopte à l'unanimité en félicitant M. Byltiauw qui, à défaut de candidat malgré ses démarches auprès de plusieurs membres, accepte à nouveau de se présenter à la présidence en 1945 pour la dernière année de son mandat.

Pour les 7 sièges à pourvoir au Comité, de nombreux candidats se sont présentés. Les membres qui ont posé leur candidature sont : MM. G. Amiel, E. Garandet, N. Guys, H. Jonte, L. Sajous, A. Scurmann, A. Suzan, A. Thomas, L. Tourn et J. Vincendon.

DONATIONS. — Le Président informe qu'il a reçu des donations pour nos œuvres, de P.T. 500 de M. Max Herman et de P.T. 200 de M. Fernand Herman. Le Comité les en remercie vivement.

DEMANDES D'ADHÉSION. — Le Comité approuve les demandes d'adhésions suivantes :

Membres Actifs : MM. Raymond Cauro et Raymond Spiegel.

Membre Honoraire : M. Marc Nahmias.

Membres Bienfaiteurs : Pilot/off. Jack B. Aron et M. Thomas A. Tunnicliffe.

Sur sa demande, M. Lucien Sajous, qui remplit les conditions exigées par les statuts pour être membre actif, sera inscrit sous cette catégorie, au lieu de Membre Honoraire suivant sa fiche d'admission en 1943.

F.A.C.S. — Par lettres du 29 décembre 1944, la Fédération Nationale des Anciens Combattants résidant hors de France et le Secrétariat Général des Anciens Combattants au Ministère du Travail et de la Sécurité

Sociale ont repris contact avec notre Association qui, avant la guerre, avait souvent eu recours à leurs bons services. Le Comité est heureux d'enregistrer cette reprise des relations avec l'organisme officiel des Anciens Combattants et la F.A.C.S. et suivant leur demande, le Président leur fera parvenir un rapport sur l'activité de notre Association et des exemplaires du Livre d'Or et du PÉRISCOPE.

DIVERS. — Le Président donne lecture des lettres de remerciements de M. Charles Herse pour les condoléances présentées à l'occasion du décès de son père — et de la Société Française de Bienfaisance pour notre donation de P.T. 1.000.

De nombreux engagés et mobilisés nous ont adressé des cartes de souhaits de bonne année. Le Comité les en remercie et leur réitère nos meilleurs vœux.

Avant de lever la séance, le Président remercie le Comité du dévoué concours qu'il a trouvé auprès de ses Membres pendant l'exercice de son mandat et s'adressant plus particulièrement aux Membres sortants, il leur exprime sa vive gratitude en souhaitant qu'ils voudront bien poser à nouveau leur candidature l'an prochain. Au nom de ces derniers, M. Jean Couturier remercie le Président de ses aimables paroles et lui souhaite une seconde et heureuse présidence pour l'année de la victoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 30.

LE SECRÉTAIRE :

Dominique FALCA.

*
**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

DU DIMANCHE 28 JANVIER 1945.

La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence de M. Raoul Byltiauw, Président.

SONT PRÉSENTS : MM. Charles Dousson, Robert Ghébali, Camille Le Breton, Petrus Lhenry, Lucien Sajous, Alfred Scurmann, Alfred Thomas, Louis Tourn, Jacques Vincendon.

ABSENTS EXCUSÉS : MM. Georges Amiel, Henri Antoine, Dominique Falca, Alexandre Fitte,

Eugène Garandet, Pierre Geisenberger, Robert Goulène, Robert Hannaux, Charles Hemmerlé, André Raminger, Marcel Sivade.

En ouvrant la séance, le président souhaite la bienvenue aux nouveaux Membres du Comité élus à l'Assemblée Générale du 21 janvier et présente les excuses des nombreux Membres absents qui ont dû se rendre à des funérailles. La séance sera d'ailleurs écourtée pour ce même motif.

DÉCÈS. — Le Président fait part du décès, dans un camp de concentration en Allemagne, du Dr Georges Rodocanachi de Marseille, père de notre Camarade Constantin Rodocanachi, à qui il a adressé les condoléances de notre Association. Il a également le regret d'annoncer la mort, survenue la veille, de Mlle P. Clairet, fille aînée de notre camarade René Clairet, ainsi que le décès de la mère de Me Félix Padoa, M^{me} Veuve Alexandre Padoa, dont les funérailles ont lieu ce matin même.

ÉLECTION DU BUREAU : Il est procédé à l'élection du Bureau, qui est constitué comme suit pour l'exercice 1945 :

Vice-Présidents : MM. P. Lhenry et C. Le Breton
Trésorier : M. Charles Dousson
Trésorier-Adj. : M. Jacques Vincendon
Secrétaire : M. Dominique Falca
Secrétaire-Adj. : M. Alfred Thomas

COMMISSIONS. — Les différentes commissions sont ainsi composées :

COMMISSIONS 1945

a) *Commission d'Ecolage et de Secours.* — MM. Pierre Geisenberger, *Président*, Charles Dousson, Alexandre Fitte, Robert Ghébali, Charles Hemmerlé, Alfred Scurmann, Alfred Thomas.

b) *Commission de Placement.* — MM. André Raminger *Président*, Eugène Garandet, Pierre Geisenberger, Robert Hannaux, Charles Hemmerlé, Petrus Lhenry, Jacques Vincendon.

c) *Commission des Cimetières.* — MM. Alfred Scurmann *Président*, Camille Le Breton, Petrus Lhenry.

d) *Commission de Propagande et des Cotisations.* — MM. Camille Le Breton *Président*, Dominique Falca, Petrus Lhenry, Alfred Thomas.

e) *Commission des Fêtes.* — MM. Camille Le Breton *Président*, Georges Amiel, Dominique Falca, Alexandre Fitte, Robert Goulène, Petrus Lhenry, Marcel Sivade, Louis Tourn.

f) *Commission du Bar.* — MM. Dominique Falca *Président*, Charles Dousson, Alexandre Fitte, Robert Ghébali, Petrus Lhenry, Lucien Sajous, Alfred Scurmann, Alfred Thomas.

Le Comité procède ensuite aux désignations suivantes :

<i>Porte-Drapeau</i>	: M. Henri Antoine
<i>Directeur du Cercle</i>	: M. Théophile Riffard
<i>Contrôleur</i>	: M. Louis Tourn
<i>Bibliothécaire Honoraire</i>	: M. Adolphe Boudon
<i>Bibliothécaire</i>	: M. Georges Amiel

M. René Esquier, Secrétaire-Administratif, et M. Gustave Cambon, chargé de la permanence, sont maintenus dans leurs fonctions.

La Commission de Secours et la Commission de Propagande présenteront à la prochaine séance leur rapport annuel et le Trésorier soumettra un projet de budget pour l'exercice 1945.

PROCÈS-VERBAL. — Lecture est ensuite donnée du procès-verbal de la séance du 14 janvier 1945, qui est adopté sans observation.

ŒUVRES ET SUBVENTIONS. — Sur la proposition du Président, le Comité décide de renouveler pour l'année 1945 les subventions suivantes :

L.E. 12 au Comité National Français, représentant notre cotisation mensuelle de L.E. 1.

L.E. 120 à la Croix Rouge Française d'Alexandrie pour les colis aux prisonniers (cotisation mensuelle L.E. 10).

L.E. 1 aux Secours d'Urgence.

L.E. 35 au *Périscopé*.

CAUSERIES. — Le Président fait connaître que M. Léopold Jullien a bien voulu accepter de prononcer à notre local, le 6 février, une causerie sur « Le Bilan de la France et son Contrôle ». D'autres causeries seront faites par MM. Geisenberger, Marais, Meriel, Vignard, etc. ... Les Membres en seront prévenus par un avis dans « *Le Périscopé* ».

Comme suite à une communication de M. J.R. Fiechter, du Groupement « L'ATELIER », le programme des conférences de ce Groupement sera affiché à notre local.

DONATION. — Les donations suivantes ont été reçues :

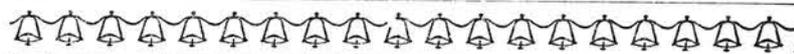
P.T. 100 pour nos œuvres, de M. Paul Girard, Membre Actif domicilié à Kom-Ombo, et P.T. 250 pour notre fonds d'écolage, de M^{me} A. E. Webb, en mémoire du regretté Joseph Jullien. Le Comité leur réitère ses vifs remerciements.

COLIS AUX MOBILISÉS. — Deux autres accusés de réception nous sont parvenus de MM Michel Senès et Gérard Petrucci qui nous remercient.

APÉRITIF DES SORTANTS. — Suivant la tradition, les Membres du Comité décident d'offrir un apéritif aux Membres Sortants, auquel seront également invités les anciens Présidents, les censeurs et le secrétaire-administratif. Cet apéritif est fixé au 4 ou au 11 février, la date ne pouvant être reportée en raison des élections du Comité National Français qui auront lieu les 18 et 25 février dans notre salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h. 55.

Le Secrétaire-Adjoint,
Alfred THOMAS.



Bien que le plus grand soin soit apporté à l'envoi du Bulletin, il arrive, trop souvent, hélas ! que des camarades ne le reçoivent pas régulièrement, soit par suite d'adresse incomplète, soit par suite d'adresse erronée. C'est pourquoi le Secrétaire prie instamment tous les camarades victimes de ces erreurs, de vouloir bien les lui signaler afin qu'il puisse y remédier et de lui notifier, au plus tôt, tout changement survenu dans leurs adresses. Il tient, en effet, à ce que chacun reçoive le Bulletin lorsqu'il paraît et il demande l'indulgence de chacun lorsque, bien involontairement, pareille irrégularité se produit.

**

En réglant directement vos cotisations, vous nous économiserez d'inutiles frais d'encaissement.

LA VOIX DES PRISONNIERS



Dans « *La Réforme* » du 20 janvier dernier a paru un article intéressant de notre camarade Maurice Vignard, professeur au Lycée Français, sur nos pauvres prisonniers qui gémissent depuis plus de quatre ans dans les camps de concentration de Bochie. Nul doute que nous écouterons avec une profonde attention et une véritable émotion ces voix qui semblent venir parfois d'outre-tombe avec l'espoir que bientôt, libérés définitivement, nos concitoyens pourront reprendre leur place au foyer familial et contribuer au relèvement de notre France si cruellement éprouvée.

N.D.L.R.

*« Alors chargeay en la nef d'Espérance
Tous mes souhaitz, en leur priant d'aler
Oultre la mer sans faire demourance,
Et à France de me recommander »*
(Charles d'Orléans)

Ceux qui ont vécu l'affreux désastre de la campagne de France en 1940 ont au cœur une plaie vive. Une plaie qui ne peut pas guérir. Après l'écrasement de nos armées, lorsque l'armistice arrêta le massacre, beaucoup crurent un instant, qu'allait cesser le cauchemar. Mais hélas ! dans le silence tragique, nous entendions marcher nos frères prisonniers en route vers l'Allemagne.

Les Allemands leur avaient pris et brisé leurs fusils, volé leurs chaussures. C'est pieds nus, à marche forcée, que des brutes impitoyables les refoulaient vers les Stalags. — Oh ! qui dira leur lugubre histoire !

*« Nous avons essuyé les ultimes déroutes,
Et nous ne sommes plus qu'un troupeau sur les routes
Poussé par ses bergers et mordu par les chiens ».*

Depuis cinq ans bientôt dans chaque village saigne la plaie de l'absence et dure l'horrible inquiétude. Que pensent-ils là-bas, « nos frères immobiles » ? Que pouvons-nous savoir de leur existence ? Et devons-nous savoir ? Des voix nous sont parvenues : *Chambre 12, Baraque III ; le « Journal d'un prisonnier de guerre »*, les deux premiers recueils de Marcel Haedrich, le troisième de M. Antoine de Reux. Nous avons

vu des films ; les journaux publient de temps à autre des reportages sur la vie matérielle dans les baraques. Dans un récent numéro de « *La Marseillaise* », Marc Blancpain nous faisait sentir l'énorme abîme qui nous séparait de ces hommes. Mais je crois qu'aucun témoignage ne nous livre mieux la vie des captifs que les deux recueils consacrés aux poètes prisonniers et publiés, l'un, par la revue « *Poésie 43* » sous la direction de Pierre Seghers, l'autre par les « *Cahiers du Rhône* » sous la direction d'Albert Béguin.

On est saisi à la lecture de ces poèmes par leur accent résigné et discret dont l'inspiration semble voilée comme la pénombre bleue qui monte le soir aux voûtes des vieilles églises. Nous sommes bien loin des subtilités de la poésie surréaliste. Toute recherche, tout jeu politique, toute création technique, toute interprétation hardie du langage ou de la pensée en sont bannis. Avec les poètes des stalags nous retournons à la poésie simple et vraie. Et l'on songe à Chénier, qui, à Saint-Lazare, se dépouillant de tout artifice, trouvait dans la solitude et la révolte les plus purs accents de sa lyre. Tout y est beau : c'est la protestation de l'âme libre fondée sur les droits humains les plus sacrés : la liberté, la famille, la dignité.

*« Nous nous sommes retrouvés derrière les barbelés
La Liberté, se disait-on, on nous l'avait volée,
Il ne nous reste plus que le ciel étoilé, »*

Chante l'un. Un autre songe aux douces heures d'autrefois :

*« J'ai grande envie de retrouver
Si grande envie, si âpre et soudain, troturante,
Les belles heures d'autrefois ».*

Le temps fuit ; tantôt rapides tournent les saisons, tantôt à une morne cadence passent les heures. Et comme un filigrane se déroulent sur le ciel bleu ou gris les images chères : la patrie lointaine souillée par l'étranger :

*« Honte et deuil ! Nos chagrins tournent comme du
La terre est offensée et le peuple à genoux. sable
Là-bas, la porte ouverte et l'étranger chez nous ;
Ici, l'exil, et la clôture infranchissable ! »*

La famille où toute gaieté a disparu, silencieuse le soir sous la lampe froide, la maison où glissent un

à un les souvenirs d'enfance, les enfants qui étaient petits et maintenant grandissent sans savoir rien de leur papa prisonnier là-bas...

« *Ainsi le prisonnier
Regagne sa maison
Et voit les champs petits
Sa nouvelle prison* »

Et au-dessus de cette immense détresse, la vie chante l'espoir, espoir de la délivrance, espoir du retour, foi dans un renouveau heureux.

« *Lorsque nous reverrons surgir dans la fumée
Au milieu du vacarme et des clameurs du train,
Nos jardins, nos maisons, la route ensoleillée,
Les saules du ruisseau, les arbres du chemin
Et les enfants qui rient de la garde-barrière ;
Quand, tout autour de nous, l'on parlera français :
Notre cœur saura-t-il survivre à ces excès* ».

Certains chercheront dans ces poèmes à découvrir des prières et une élévation, un retour vers Dieu. Chaque poète réagit dans sa solitude selon son tempérament. Et Albert Béguin nous prévient dans son avant-propos que ces textes ont été choisis « afin de donner aux lecteurs une image assez concrète de la vie intérieure du prisonnier ».

Et chaque poème n'est qu'une voix de l'immense murmure, triste comme une plainte d'automne, qui monte des oflags et des stalags. Tristesse, résignation, prière, mais aussi souffrance de l'homme pour le rachat de l'humanité, espoir et lumière que caractérisent bien ces deux vers écrits par un poète mort depuis en captivité :

« *J'ai déménagé de cinquante mètres
J'ai conquis ce soir un autre univers* ».

A côté des poètes, citons ceux de nos frères qui se réfugient dans les romans qu'ils écrivent. Nous y retrouvons les mêmes idées, les mêmes sentiments, mais les détails, le réalisme autorisés par la forme de ces écrits nous apportent sinon plus d'émotion, du moins plus de compréhension et partant, plus de peine.

Je cite au hasard *Jours sans gloire* (Jean Andant), *La vie en suspens* (André Masson), *Feuillets d'un journal* (Pierre Henri Simon), *Saisons pour l'esprit* (Raymond Darmane). Signalons deux essais fort intéres-

sants : l'un de *Maxime Chastaing* : « *Notes sur le romantisme de Marcel Proust* », l'autre de Jean Bénac : « *Notes d'un poète sur les temps présents* ».

Tous ces fragments, tous ces textes, nous révèlent le mystère poignant de la vie de ceux que hantent la faim, le froid, la solitude. Oui, quand on a écouté ces voix fraternelles, ces voix désespérées d'hommes rongés par le jeûne et l'abandon, ces voix ferventes à qui la prière et le souvenir redonnent parfois le goût de la vie, on sent plus fort au fond des cœurs cette blessure aiguë et on comprend mieux cette phrase de Max Pol Fouchet : « *Le cœur de la France, une épée le traversa* ». Avec les poètes de la Résistance, les poètes prisonniers auront chanté dans la communauté de la Douleur, les heures les plus sublimes de notre temps. « *Nous vous tendons les bras comme à des vainqueurs couronnés* », écrivait en 343 Saint Jean Chrysostome à des prêtres emprisonnés pour leur attitude morale.

Vers nos frères captifs nous élevons nos cœurs ; avec ceux qui nous seront rendus vivants nous referont la France,

« *Noble et pure comme vous l'avez rêvée
La France qui demeure
Votre Vie Eternelle* ».

Comme André Masson, un de nos poètes prisonniers, en fait le serment à tous nos morts.

Maurice VIGNARD

AL-AHRAM INSTITUTE

14, Rue Sésostris, Alexandrie

AVIS

L'Examen de Dactylographie arabe aura lieu les Mardi 27, Jeudi 29 et Samedi 31 Mars. Les étrangers peuvent également prendre part à ces épreuves.

La liste d'inscription sera close le 24 Mars.

S'adresser à la Direction pour tous renseignements, tous les jours de 4h. à 8h. p.m. sauf le Dimanche.

N.B. — Vitesse minima vingt mots à la minute.

AGAPES TRADITIONNELLES

(L'apéritif des Sortants du 4 février 1945)

Les traditions se perdent, entendons-nous dire de tous côtés. Pourtant, elle est bien vivante celle qui réunissait le Dimanche 4 Février, autour de notre Président, dans les locaux de l'Union, les anciens Présidents, le bureau et les membres sortants.

C'était, vous l'avez deviné, l'apéritif des sortants.

Apéritif : peut-on qualifier si modestement le déjeuner exquis qui servait de pierre d'achoppement à cette réunion amicale.

Autour de notre sympathique Président le camarade Raoul Byltiauw, se pressaient, mais au fait pourquoi des noms ? Cela tient en une phrase : étaient présents tous ceux qui, depuis de nombreuses années, se dévouent pour la bonne marche de notre Association.

Dans la grande salle des billards, autour d'une table brillamment ordonnée par le camarade Riffard, toujours présent à l'appel quand il y a un coup dur à donner, le diapason des voix commence déjà à s'élever dès que le premier verre a été bu, rapidement d'ailleurs pour se délier la langue. Il ne cessera de s'élever grâce à un coquin de petit vin d'Algérie servi copieusement.

Que dire du menu ? Elaboré par le populaire Dominique, exécuté par l'ami Serène, ce serait vouloir les vexer que d'essayer de les complimenter. Depuis si longtemps que Papa Serène nous sert, en même temps que sa bonne grâce, ses plats savamment mijotés, tout a déjà été dit sur le sujet.

Le plus beau compliment que je puisse lui adresser, est le silence quasi-religieux qui régna dès que son cochon de lait fut dans les assiettes.

Une mention spéciale au pâté en croûte de la Présidente, aromatisé d'une pointe d'ail, pécaire, qui se rappela à notre bon souvenir une partie de l'après-midi.

Dès que les appétits commencèrent à se calmer, le Président adressa quelques mots émus de remerciement aux membres sortants pour le travail fourni durant leur triennat, suivi d'un toast du toujours très spirituel camarade Léopold Jullien.

Au nom des membres rentrants, le Camarade Thomas dit en quelques phrases précises, mathématiques, le désir des nouveaux d'essayer de suivre les traces des anciens. Puis Amiel, continuant à surveiller du coin de l'œil son superbe pardessus neuf, donna un aperçu des principales qualités et défaut des rentrants. Les applaudissements couvrirent ce merveilleux exposé et..... tradition également : les petites histoires savoureuses dues à la verve des camarades Byltiauw, Couturier (oui) Ghébali, Jullien, Meriel, Morin, Vincendon, etc..., tinrent l'assistance dans une hilarité ascendante au grand dam de ce pauvre Sivade qui s'en étranglait avec son cigare.

Et le combat finit faute de combattants, cependant que le camarade Scurmann, silencieux contrairement à sa bonne habitude, avait l'air de juger le numéro extraordinaire, splendide du Périoscope qu'il aurait pu sortir avec l'argent qu'avait coûté ce... modeste apéritif.

Un des sept

CAUSERIES

LE BILAN DE LA FRANCE ET SON CONTROLE

Dans le *Périoscope* du mois de janvier dernier (page 2) nous avons annoncé que des camarades avaient bien voulu accepter de faire quelques causeries familières au local de notre Union.

La première de ces causeries a été faite par M. Léopold Jullien le mardi 6 février courant. Nous sommes heureux de pouvoir la reproduire *in extenso* dans notre Revue à l'intention toute spéciale de nos membres qui, manquant à leur devoir de solidarité, ne sont pas venus écouter cette intéressante leçon sur le « Bilan de la France et son Contrôle », sujet de brûlante actualité, exposé d'une façon magistrale par notre camarade Jullien toujours si intéressant et si compréhensif dans ses exposés de quelque nature qu'ils soient.

N.D.L.R.

Dans ma jeunesse, un professeur qualifié s'efforça de m'inculquer des notions de comptabilité. Cet excellent homme m'expliqua qu'en matière comptable, lorsqu'on donne ou transfère un objet ou une valeur à quelqu'un, il échet d'inscrire le prix de cet objet

dans une colonne dite de « l'Avoir. » Par contre quand on reçoit un objet ou une valeur, il faut l'inscrire dans une autre colonne dite du « Doit ». De sorte que, en fin d'année ou en fin d'exercice, il suffit de totaliser les chiffres inscrits dans chaque colonne et de comparer ces totaux pour savoir si la raison sociale dont on tient les comptes est bénéficiaire ou déficitaire. C'est ce qu'en jargon comptable on appelle la balance des comptes, base du bilan. C'est ainsi que procèdent toutes les raisons sociales pour être renseignées périodiquement sur leur situation. Or les Etats modernes ont été, et à juste titre, assimilés à des raisons sociales, et du fait qu'en Juin 1940 l'armée française a été battue par une armée allemande supérieure en effectifs, en armement et en conceptions militaires, des personnes étrangères et aussi, hélas ! un certain nombre de Français, ont pensé et dit que la raison sociale « France » était désormais en état de faillite, qu'elle était incapable de faire face à ses engagements, son débit excédant son crédit. Qu'il fallait donc lui enlever la gestion de ses « Avoirs » et l'incorporer comme succursale, comme sous-agence, à une firme plus forte, plus prospère. Cette firme devait être selon les uns (et les Français atteints du mal de Vichy sont de ceux-là) la Grande Allemagne, selon les autres l'Empire Britannique, voire les Etats-Unis ou la République Socialiste Soviétique.

Cette opinion péjorative et peut-être intéressée ayant rallié un certain nombre d'adhérents, il est bien naturel que nous autres, Français et un peu sceptiques par tempérament, désirions établir nous-mêmes notre balance des comptes, notre bilan.

Et puisque nous avons à la fois l'avantage et les inconvénients de résider en Egypte, il est logique que nous commençons notre examen par le bilan de la France en ce pays.

En Egypte.

En 1936, la Légation de France au Caire recueillit tous les renseignements susceptibles de l'éclairer sur l'importance des placements français en ce pays. Le chiffre qu'elle put établir, à cette époque était de L.E. 229 millions, chiffre largement supérieur à celui des placements de toute autre puissance.

Il se peut que depuis 1936 ce chiffre ait subi des variations et il est probable que fluctuant avec l'éco-

nomie du pays le chiffre actuel soit de beaucoup supérieur. Ce que nous pouvons retenir c'est que, en matière financière, notre prééminence demeure entière. En Egypte, sûrement, la France ne fait pas figure de raison sociale en état de faillite, malgré la défaite militaire de 1940.

Mais, en ce pays, la France dispose d'avoirs spirituels dont l'importance, à mon sens, éclipse celle de ses avoirs monétaires.

Dans l'Egypte moderne, celle qui a pris corps sous l'égide de la dynastie de Mohamed Ali, la première école française fut ouverte en 1847. Ecoles religieuses et écoles laïques se sont multipliées depuis à un rythme tel que l'on peut affirmer, sans crainte d'être contredit, que la culture française, largement diffusée par ses écoles, a ouvert à l'Egypte l'accès à la civilisation européenne. L'œuvre éducatrice de la France, en ce pays, domine celle de toute autre puissance par son étendue, son ancienneté, sa variété, son niveau. Ecoles primaires et secondaires, écoles spécialisées, écoles supérieures constituent un ensemble dont l'importance spirituelle s'impose.

Le but ultime de toutes ces écoles a été de permettre aux autochtones l'accès le plus large, le plus aisé, aux richesses spirituelles de notre pays.

Je n'ignore pas que la France n'a pas et n'a jamais tenté d'avoir le monopole de l'enseignement libre ; bien au contraire. Des écoles étrangères nombreuses fonctionnent et prospèrent ici. Ces écoles étrangères peuvent se classer en deux catégories : celles qui sont alimentées par une clientèle nationale, telles que les écoles grecques ou italiennes ; il est naturel qu'en ces écoles le programme soit largement inspiré par des considérations nationales ; ce qui limite leur attraction sur une clientèle variée. 2° les écoles visant une clientèle variée, telles les écoles américaines et les écoles anglaises. Remarquons de suite la variété, l'ancienneté et l'ampleur de l'effort américain. Les écoles américaines comptent une population scolaire double de la nôtre ; l'effort scolaire américain qui s'est particulièrement développé au Caire et en Haute-Egypte se double d'institutions hospitalières remarquables.

A part quelques initiatives privées, l'effort scolaire anglais est de date assez récente, mais son rayon d'action s'étend nettement depuis quelques années ; de gros efforts sont tentés aussi pour établir des œuvres

post-scolaires telle que les « British Institutes » qui fonctionnent avec plus ou moins de succès en plusieurs villes.

Ainsi ce n'est pas la France seule qui s'efforce d'ouvrir aux habitants de ce pays les richesses intellectuelles de l'Europe : la Grèce, l'Italie, l'Amérique et l'Angleterre s'y efforcent aussi. Néanmoins nous pouvons dire que pour tout habitant de l'Égypte, la formation scolaire et post-scolaire n'est considérée comme complète que si elle inclut la connaissance de notre langue et c'est là un fait qui mérite examen.

Loin de moi la pensée d'établir un débat sur la valeur comparée des diverses méthodes éducatives, là n'est pas la question. Je constate simplement qu'en dépit de circonstances adverses nombreuses et puissantes, la valeur spirituelle que la France peut inscrire en son bilan demeure d'importance primordiale. Est-ce parce que notre effort scolaire apparaît aux autochtones plus désintéressé ? Est-ce parce que cet effort scolaire s'entoure d'une floraison d'œuvres charitables accessibles à tous ? Je ne pense pas que cela suffise à expliquer la situation ; il y a autre chose et cette autre chose qui se constate ici comme ailleurs, c'est que la culture française est, surtout depuis le XVIII^e siècle, orientée nettement vers les valeurs humaines autant et plus que vers les valeurs nationales.

L'enrichissement de notre culture comporte naturellement un développement intérieur scientifique, littéraire, artistique, etc ; il comporte aussi une réceptivité, parfois excessive, des valeurs étrangères, mais la résultante de cette double tendance est une structure toujours alignée sur un plan universel. Nous ne considérons comme vraiment françaises que les valeurs susceptibles d'enrichir les hommes quelles que soient leurs nationalités. Et c'est sûrement là le seul secret qui explique l'attraction des hommes vers cette culture.

L'œuvre scolaire de la France se double ici d'une œuvre charitable d'une ampleur considérable. C'est encore la France qui a ouvert la voie en cette matière : hôpitaux, orphelinats, dispensaires, asiles de vieillards, portent le témoignage que ce n'est pas uniquement pour y gagner de l'argent que des Français sont venus en Égypte.

Et dans une autre voie la création et la direction du Service des Antiquités égyptiennes évoquent les noms de Champollion, Deveria, de Rougé, Mariette

Pacha, Maspero etc. Déciffrer les hiéroglyphes, composer une grammaire du langage pharaonique, découvrir le Sérapéum, reconstituer le temple de Karnak ne sont pas des travaux fructueux monétairement parlant. Je ne sache pas qu'aucun de nos grands archéologues se soit enrichi, mais si leurs travaux ont valu à l'Égypte un afflux de richesses considérable, ils ont du même coup valu à la France un accroissement notable de ses avoirs spirituels.

Ainsi donc, monétairement et spirituellement, l'avoir de la France en Égypte constitue un édifice imposant. Une défaite militaire aussi grave que celle subie par notre pays en 1940 aurait pu compromettre la solidité de cet édifice. Et, il faut bien le reconnaître, la défaite militaire n'était pas le seul levier dont pouvaient se servir les démolisseurs intéressés ; nous avons eu la tristesse de constater des tentatives répétées en ce sens, les unes venant de l'extérieur, les autres suscitées ici même, et les plus graves ne sont peut-être pas les plus en évidence.

Il est certain que toute autre entreprise collective sujette aux mêmes circonstances adverses, aurait subi des dommages irréparables. En ce qui concerne notre pays, j'ai la certitude que l'édifice patiemment édifié depuis près d'un siècle, garde toute sa solidité. Cette certitude, cette foi n'est pas une illusion cocardière ; elle se base sur des faits et sur des noms significatifs. Les faits nous les constatons dans la clientèle fidèle à nos écoles, les noms sont ceux qui éclairent toute notre culture ; Descartes et Pascal, Pasteur et Curie, Lamartine et Hugo, Rodin et Bourdelle, Champollion, Mariette et Maspero, Loti, Barrès et Renan et tant d'autres. Je ne puis donc croire à l'efficacité des démolisseurs : il y faudrait des iconoclastes d'une autre envergure.

Et voilà pourquoi, en dépit des circonstances adverses du moment, le visage de la France en Égypte garde son rayonnement : elle sait qu'en ce pays, ses avoirs matériels sont étayés par des avoirs spirituels qu'il n'est au pouvoir de personne de diminuer.

Afrique.

Aussi notable que soit sa situation géographique et politique, l'Égypte n'est cependant qu'un petit coin du continent africain. Il nous faut donc dépasser les

frontières de ce pays et porter nos investigations sur le reste de ce continent.

L'examen en sera facile et nous pourrons nous dispenser d'aligner des colonnes de chiffres ; il suffira d'énoncer les réalisations de la France : la Tunisie avec son oliveraie reconstituée et agrandie, ses phosphates ; l'Algérie avec son vignoble, ses produits maraîchers, son troupeau ovin ; le Maroc avec les blés de la Chaouia, les forêts, les phosphates ; le Sénégal avec ses arachides ; le Gabon, la Guinée avec leurs huiles de palmistes, leurs bois précieux ; l'Afrique Equatoriale, le Dahomey, la Côte d'Ivoire, enfin Madagascar, la Réunion, Djibouti, débouché naturel du plateau abyssin.

Il y a là une œuvre immense, poursuivie avec ténacité, œuvre qui n'est pas seulement remarquable par son ampleur économique, mais aussi parce qu'elle se double de l'abolition de l'esclavage, de la lutte contre la fièvre jaune, la maladie du sommeil, la variole et la pacification définitive d'immenses étendues de territoire.

Je n'ignore pas que sur ce sol africain l'Empire britannique, la Belgique entre autres, peuvent revendiquer aussi de belles réalisations ; mais cela diminue-t-il en rien le mérite des nôtres ? Et si l'Afrique du Sud en tant que Dominion revendique le droit de donner son opinion personnelle au monde, au même titre et avec des droits au moins égaux, nous avons aussi le droit d'émettre notre avis. Sur tout le continent africain le bilan de la France peut être cité comme suscitant plutôt l'envie que la pitié.

Amérique.

Si d'Afrique nous passons en Amérique, nous pouvons inscrire aux avoirs matériels Saint Pierre et Miquelon, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, terres présentant une valeur matérielle qui se double d'une valeur stratégique incontestable, depuis l'ouverture du canal de Panama. Aux avoirs spirituels inscrivons la survivance de notre culture, de notre langue, de notre pensée au Canada, en Acadie et la valeur de nos institutions scolaires en Argentine et aux Etats-Unis même. Il existe à Buenos Ayres un lycée Franco-Argentin fondé par l'Alliance Française, qui compte plus de 3000 élèves. Et pendant cette guerre, en dépit

de ses revers militaires, il a été fondé à New-York, un centre de Hautes Etudes françaises, véritable Université, dont le rayonnement est digne de remarque.

Dans ce Nouveau Monde qui avec quelque suffisance oublie ses origines récentes, si la France ne présente pas un bilan matériel imposant, elle est cependant loin de faire figure de faillie.

Océanie.

En Océanie, la Nouvelle Calédonie, les Nouvelles Hébrides, Tahiti, sont des témoignages qui valent d'être cités et les communiqués de ces derniers temps rappellent au monde les noms de Choiseul, Bougainville, noms bien français qui rappellent une fortune de bon aloi en ces régions.

Asie.

Remontons vers l'Asie, continent sur lequel nous aurons à nous appesantir. Notre empire indo-chinois, considérable par son étendue, sa population et ses richesses naturelles, est actuellement occupé par l'ennemi et exploité à son profit. Nous ne pouvons certes pas le mentionner tel quel dans nos avoirs encore que nous ayons la conviction, la certitude, que nous reprendrons notre souveraineté sur ces terres du Tonkin, de l'Annam, de la Cochinchine, du Laos, qui nous ont coûté tant de sang et d'argent.

A l'heure actuelle et en comptes scrupuleux, nous inscrirons ces possessions, sous la rubrique de « créances douteuses », créances qui, nées d'une opération légitime, perdent de leur valeur du fait de la mauvaise foi d'autrui. Mais on poursuit le recouvrement de ces créances douteuses et lorsqu'au bon droit on ajoute la force du droit on aboutit à ce que les créances douteuses se réhabilitent.

En Asie encore nous pouvons mentionner l'œuvre de la France en Syrie et au Liban. Ceux qui ont connu ces pays sous la domination turque et les revoient aujourd'hui ont peine à croire qu'un malentendu ait pu surgir entre la puissance mandante et les Etats mandatés. Les écoles, les routes, les restaurations, l'urbanisme portent témoignage de l'œuvre immense accomplie en un minimum de temps.

Quand on y réfléchit on mesure le bouleversement profond des esprits et des consciences qui explique sans le justifier que des voix hostiles à la France aient

pu se faire entendre en Asie, en Afrique et aussi en Egypte.

Europe.

Ainsi, à part quelques créances douteuses en Asie, nous relevons des avoirs opulents en Afrique, des valeurs dignes de mention en Amérique et en Océanie. Pour achever cette revue des avoirs français, il nous reste à examiner l'Europe et je pense que nous pouvons le faire, même dans les circonstances actuelles. En effet, dans l'examen d'une valeur économique il est opportun de faire une distinction entre certains facteurs qui sont temporaires et d'autres qui sont d'ordre permanent. C'est de ces derniers seuls que nous nous occuperons.

La France n'est pas encore entièrement libérée ; sur sa terre ravagée elle s'exerce déjà à remettre en marche toutes ses activités.

Au point de vue industriel, il est certain que le tableau de leur valeur d'avant guerre peut être considéré comme périmé ; mais je ne sache pas que nos mines de charbon du Nord, du Centre et du Sud-Est soient épuisées ; je ne pense pas que nos minerais de fer de Lorraine aient disparu ; de même nos bauxites, nos soudes, nos phosphates, nos chaux. Ces éléments et ceux que peut fournir l'empire colonial donnent à l'industrie française un potentiel qu'on ne saurait considérer comme négligeable.

L'inscription de la rubrique « Commerce » est plus délicate, néanmoins Dunkerque, le Havre, Nantes, Bordeaux, Marseille, encore que ravagés gardent toute leur valeur en tant que voies d'accès à la partie la plus riche et la mieux peuplée d'Europe. La puissance de l'Allemagne, aussi considérable qu'elle soit, ne va pas jusqu'à modifier la géographie.

Et en matière agricole, nos vignobles, nos forêts, nos prairies naturelles et artificielles continueront à témoigner après le départ du dernier allemand, que le labeur du paysan français, cette épargne accumulée depuis des siècles, peut s'inscrire avec relief dans la colonne de nos avoirs.

Enfin un avoir français que la guerre ne peut détruire, est notre avoir spirituel. Que des esprits bornés oublient Louis XIV, la Révolution Française, Napoléon, soit ; mais en ce dernier siècle, de 1840 à 1940,

la contribution de la France au patrimoine intellectuel du monde est tel qu'il est impossible de l'ignorer. La science ne peut oublier les noms de Pasteur, Branly, Curie ; les Beaux Arts s'inspirent encore des œuvres de Rodin, Bourdelle, Corot, Henner, Cézanne, Gounod, Massenet, Saint-Saëns, Debussy. Quand aux Belles Lettres je peux me dispenser de citer des noms, ils sont trop. On peut avec assurance dire qu'en certains domaines de la pensée, ce siècle a été le siècle de la France. Cette richesse, cette opulence intellectuelle ne peut être effacée par l'impéritie de quelques militaires ou de quelques politiciens.

Les rumeurs de faillite.

Ainsi sur les cinq continents, partout où nous avons porté le regard, l'avoir de la France s'affirme avec une netteté, une ampleur telle qu'il est impossible d'en ignorer la valeur et la solidité.

Comment donc expliquer ces rumeurs de faillite qui ont trouvé créance en certains milieux ?

A mon sens, la réponse à cette question doit être cherchée en France même. Ce sont hélas ! des Français et des Français qualifiés qui ont accrédité cette légende péjorative. Il se peut que les intentions de ces français aient été pures, il se peut que leurs propos aient été à dessein amplifiés ou déformés, mais il n'en demeure pas moins que la carence de la France a été accréditée par ceux-là même qui avaient qualité pour la défendre et qui savaient pertinemment que cette carence était inexistante. Comment expliquer cette étrange aberration ? Pour la comprendre il suffit de reprendre les notions de comptabilité dont nous nous sommes inspirés.

Solidarité des avoirs matériels et spirituels.

Nos avoirs, et nous l'avons fait ressortir maintes fois au cours de cet entretien, sont de deux ordres, les uns matériels, monétaires, peuvent s'inscrire en chiffres, les autres spirituels, inscrits « pour mémoire ». Mais ce sont précisément ces derniers qui constituent l'armature des premiers. C'est dire que ces deux ordres de valeurs ne sont pas uniquement juxtaposés et indépendants les uns des autres : ils se confondent, se justifient les uns par les autres et n'ont de pérennité que par leur co-existence. Les uns, les avoirs maté-

riels, sont purement nationaux et de ce fait même fragiles ; les autres, les avoirs spirituels, ont un caractère humain, mondial qui assure leur pérennité. A défaut de ces derniers, les premiers deviennent éphémères.

Pensez-vous que les filatures de Bradford, les aciéries de Sheffield, les mines de Cornouailles suffiraient à assurer la grandeur de l'Angleterre, si celle-ci ne faisait valoir au même titre les noms de Shakespeare, Milton, Dickens, Watt, Stephenson, Spencer et tant d'autres ?

Pensez-vous que la Russie serait autre chose qu'une masse amorphe de moujiks si elle ne revendiquait à son avoir les noms de Pouchkin, Tolstoi, Tourguenew, Tchaikowski, Pavlof, voire Lénine ?

L'erreur de Vichy.

Il en est de même pour la France et l'erreur des gens de Vichy a été de croire qu'il était en leur pouvoir de sauver les avoirs matériels alors qu'ils sacrifiaient les avoirs spirituels. C'était manquer de discernement.

Dans la colonne de nos avoirs ils n'ont vu que ceux qui s'inscrivaient en chiffres et animés du désir de sauver cette masse d'avoirs, après la défaite militaire de la France, ils ont sacrifié, jeté par-dessus bord ses avoirs spirituels ; ils n'ont pas compris que le sacrifice des uns entraînait fatalement le sacrifice des autres ; ils ont cru à l'apparence comptable et lui ont sacrifié la réalité.

Quand on renie la signature de son pays, quand on accepte l'asservissement et la collaboration avec l'ennemi, quand on souhaite la victoire définitive de l'ennemi, on détruit d'un seul coup tous les avoirs spirituels de la France et fatalement on compromet en même temps ses avoirs matériels.

Cette aberration, cette erreur fatale de jugement a-t-elle été entièrement inconsciente ? A-t-elle été inspirée par des considérations personnelles ou partisans ? Pour l'honneur, pour le bon renom de notre pays qui nous est plus cher que son opulence, nous voulons croire que ces hommes ont péché par ignorance et que c'est par la faiblesse de leur jugement qu'ils ont compromis eux-mêmes ce qu'ils voulaient défendre. Si tel n'était pas le cas, c'est de jobardise ou de scélératesse qu'il faudrait les accuser.

L'erreur de certains étrangers.

Toujours est-il qu'à l'étranger, mais non pas partout, on a voulu considérer comme opinion de la France ce qui n'était que l'opinion de Vichy.

Il n'est pas hors de propos de rappeler ici que les progrès de la science ont singulièrement raccourci les distances qui séparaient les Etats. La rapidité dans les relations a rendu le monde bien petit. Et dans ce monde devenu petit, toutes les parties sont devenues et deviendront de plus en plus solidaires. La faiblesse, la carance d'une raison sociale d'un Etat, est à l'heure actuelle forcément ressentie par les autres. Et la raison impose de ne pas accueillir d'un cœur léger la carence d'un autre, car la faillite d'un partenaire affaiblit tous les autres.

Félicitons-nous de ce que certains de nos partenaires ont su discerner de suite l'infirmité du jugement de Vichy et que, comme la vraie France, ils ont estimé qu'on ne pouvait dissocier les avoirs matériels des avoirs spirituels.

Le contrôle des avoirs spirituels.

Je ne pense pas m'être beaucoup éloigné de mon sujet et j'y reviens en exposant les critères qui permettent de porter un jugement sur la solidité des avoirs que nous avons passés en revue.

Pour les avoirs matériels, monétaires, il est fait usage d'actuaire dont le rôle est de veiller à la sincérité des opérations comptables, à l'observance du pacte social, en un mot de contrôler l'honnêteté de la comptabilité ; ce contrôle existe pour les Etats aussi bien que pour n'importe quelle raison sociale. Mais les Etats sont, comme nous l'avons vu, pourvus de valeurs spirituelles qu'il échet de contrôler aussi, contrôle délicat, mais indispensable, et dont il faut décrire les modalités.

Les français qui vivent en France, goutent quotidiennement, j'allais dire inconsciemment, la culture française, ils ne l'analysent pas. A l'étranger, par contre, nous goûtons cette culture en ses moindres nuances, parce que, quotidiennement nous sommes appelés à la comparer avec des valeurs différentes, encore que de même ordre. Ces comparaisons constantes ont affiné notre goût, l'ont rendu plus exigeant. Le visage de la France que des influences de clocher, des luttes partisans peuvent brouiller pour ceux qui y résident,

nous apparait à nous plus net, plus dépouillé : nous n'en retenons que les traits essentiels et de ce fait nous sommes plus sensibles à toute altération en ses traits. Nous savons que ce qui peut altérer les traits de ce visage, ce n'est pas la perte de quelques tonnes d'or ou de quelques arpents de terre, mais c'est la diminution de son patrimoine spirituel. Dépouvé de ce patrimoine, le visage de la France s'altère, se déforme, il perd de son rayonnement, il se flétrit, et se déforme.

En assumant il y a quelque temps la présidence d'honneur de l'Alliance Française, le général de Gaulle invoquait cette œuvre spirituelle de la France ; il rendait hommage à ces Comités épars dans le monde entier, propagateurs de nos avoirs spirituels, mais aussi censeurs vigilants de ces mêmes avoirs.

Quels sont donc les critères qui inspirent leur action. A mon sens, l'importance d'un avoir spirituel se mesure à l'incidence qu'il a non pas sur une seule communauté, mais sur toutes les communautés. Les découvertes de Watt, les travaux de Herbert Spencer, les œuvres de Shakespeare ont grossi le patrimoine anglais, mais elles ont aussi accru le patrimoine de toute l'humanité. Les découvertes de Pasteur, de Curie, les Pensées de Pascal, les vers de Racine ont enrichi à la fois la France et l'humanité.

Ainsi il importe qu'un contrôle aussi minutieux que celui des avoirs matériels s'exerce sur les richesses spirituelles. Et en cette matière, nous pouvons dire que la France est organisée aussi bien et même mieux que les autres.

Dans le pays même, en France, comme en tout autre pays, il existe de grandes institutions dont le rôle est de tenir à jour le bilan du patrimoine spirituel. C'est la fonction d'institutions telles que les Académies, les Sociétés savantes, les grands instituts de recherches, etc. Ce sont ces corps qui inventorient, classent et évaluent tous les apports qui enrichissent l'avoir spirituel qui fait la vraie grandeur d'un pays.

Le Contrôle de l'Alliance Française.

Mais il est un autre aspect de ce contrôle pour lequel nous pouvons dire que la France est parfaitement organisée : je veux parler des œuvres françaises à l'étranger : Instituts d'Athènes, de Rome, du Caire et ce centre universitaire de New York, fondé en pleine guer-

re et qui donne déjà de si brillants résultats. Puis les institutions scolaires françaises à l'étranger, lesquelles constituent des foyers de culture assurant une fusion heureuse entre la pensée française et celle du pays où s'exerce leur activité, tel ce lycée franco-argentin de Buenos Ayres, fondé par l'Alliance Française et qui compte plus de 3.000 élèves et aussi nos lycées et écoles d'Egypte lesquels élargissent chaque année leur champ d'action et deviennent en fait des embryons d'Universités. On en compte plus de 3.000 répartis dans le monde.

Enfin, sur un autre plan, mais insérés cependant dans cette organisation à la fois souple et forte, il faut placer les quelque 700 sections de l'Alliance Française, dont 500 à l'étranger. Ces sections sont comme vous le savez, entièrement autonomes et comptent de nombreux étrangers ; il est même des sections, telle celle de Sydney, qui ne comptent que des étrangers épris de culture française.

Que font ces sections ? de quel esprit sont-elles animées ? quel est leur but ? Je ne puis mieux faire que de vous lire ce qu'en dit l'annuaire de l'Alliance Française.

À l'Étranger.

1° Créer des cours de français dans les écoles qui en sont dépourvues.

2° subventionner écoles et cours d'adultes.

3° distribuer des récompenses propres à assurer la fréquentation des écoles, à stimuler le zèle des élèves, à honorer les maîtres, etc.

4° envoyer des livres aux bibliothèques des écoles, cercles, sociétés, universités, etc.

5° organiser des conférences, les conférenciers étant choisis par les sections elle-mêmes.

L'Annuaire ajoute : l'Alliance Française s'adresse avec confiance aux hommes de bonne volonté de toutes opinions, à tous ceux qui aiment la France ou la considèrent comme une seconde patrie.

Je ne connais d'analogue à cette institution que la « Dante Alighieri » en Italie, institution que le fascisme a malheureusement canalisée vers des fins politiques et le « British Institute » en Angleterre. Toutefois il faut relever une différence sensible entre l'Alliance Française et le British Institute, c'est que les

dirigeants du British Institute sont rétribués, alors que ceux de l'Alliance sont des zéloteurs bénévoles. Or l'Alliance Française dispose à l'étranger d'une armée de 500.000 adhérents. C'est cette armée de 500.000 personnes inspirées par un but désintéressé qui contribue efficacement au contrôle des avoirs spirituels de la France et je persiste à croire que, sous ce rapport au moins, nous sommes mieux organisés que les autres.

L'Alliance Française — Sa propagande.

Dans notre modeste sphère égyptienne, nous comptons trois sections de l'Alliance Française, l'une à Alexandrie, l'autre au Caire et la troisième de fondation récente sur la zone du Canal. Ces sections étant, comme je vous l'ai dit, entièrement autonomes, je ne puis parler que de celle d'Alexandrie dont la fondation remonte à 1893. Nous nous efforçons d'atteindre les buts définis par l'Alliance et dont je vous ai donné connaissance. Et en surplus de cette tâche nous nous en imposons une autre laquelle est à notre sens le complément des autres : nous faisons de la propagande et notre propagande vise principalement nos compatriotes.

Nous estimons que c'est aux Français, ces incorrigibles individualistes, qu'il faut dire et redire que la puissance d'un peuple réside en premier lieu dans la solidarité ; c'est aux Français qu'il faut dire et redire que la richesse matérielle d'un peuple demeure fragile à moins qu'elle ne s'étaie sur une richesse spirituelle encore plus grande, c'est aux Français qu'il faut dire et redire que l'avoir spirituel de la France est accessible à tous les hommes et que chaque Français a le devoir de défendre cet avoir et de l'augmenter dans la mesure de ses moyens, ce qui est toujours possible.

Le crayon à la main, nous avons révisé toutes les valeurs que l'on peut légitimement inscrire à l'avoir de la France. La balance des comptes ferait ressortir qu'en dehors d'une créance douteuse, mais non désespérée, le bilan de notre pays est tel qu'il autorise une confiance raisonnée en l'avenir.

Mais si l'établissement et l'étude d'un bilan sont choses louables et nécessaires, elles ne suffisent pas à assurer la prospérité d'une nation sociale ; il est essentiel pour cela que la nation sociale se donne des administrateurs qualifiés. Or, ces administrateurs sont

désignés par le libre choix de tous les participants. C'est dire que c'est nous, Français, qui avons la responsabilité de ce choix.

Notre pays est actuellement géré par un Gouvernement Provisoire. Mais, bientôt lui seront rendus 2.500.000 de ses enfants isolés depuis des années loin des leurs et de leur pays.

En dépit des difficultés de l'heure actuelle, nous sommes certains que tout ce qui est possible sera fait pour que nos exilés retrouvent en ordre, la maison qu'ils ont dû quitter à l'heure de la tourmente. Et c'est avec eux qu'il nous faudra alors désigner les hommes chargés de gérer nos destins.

Puissions-nous alors choisir des mandataires qualifiés, des hommes réfléchis, qui savent que le progrès humain n'est valable que s'il est d'ordre moral, des hommes imbus de l'idée que, richesse et puissance n'ont de sens et de durée, que si elles sont fondées sur la morale et la justice.

En nous acquittant de cette tâche, de toutes nos tâches, et il n'est pas d'humbles tâches, nous avons la conviction, la certitude que notre pays réalisera avec nous, par nous et pour nous, la conception idéale de Roty, une France saine et forte, cheveux au vent et bonnet phrygien en tête, qui épand à pleines poignées les semences qui seront les moissons du monde de demain.



Un Grand mort.

LE DOCTEUR RODOCANACHI

Dans le PÉRISCOPE du mois de janvier dernier, nous avons annoncé la mort du Docteur Rodocanachi survenue en Allemagne au mois d'Avril 1944. Or, dans le « *Provençal* » de Marseille du 11 janvier 1945 ont paru sur ce patriote les lignes que nous publions ci-après. Ces notes qui concernent tout particulièrement le Docteur Rodocanachi, peuvent être généralisées et s'appliquer à toutes les victimes de la soldatesque boche, à tous les héros de la Résistance sur le sol sacré de la Patrie.

N.D.L.R.

Ils ne reviendront pas tous, hélas ! écrivais-je ici même au seuil de l'année en songeant aux exilés. Le docteur Georges Rodocanachi est désormais du nombre

des absents définitifs. Il est mort aux environs de Weimar, dans le camp où il avait été interné par les Allemands.

Si tous les absents me sont chers, j'avais voué à celui-ci une affection profonde. Sans doute connaissais-je depuis de longues années le médecin réputé qu'il était pour l'avoir vu chez moi au chevet de mon enfant malade, mais je n'ai fait sa véritable connaissance que cette nuit de mars 1943 où des soldats verts m'introduisaient brutalement dans une salle du quartier cellulaire de la prison Saint-Pierre à Marseille.

Il était là, depuis un mois environ avec une quarantaine de suspects — suspects à l'ennemi, bien entendu — couché sur une maigre paillasse qu'il m'obligea pour le reste de la nuit à partager avec lui.

Ce qu'il avait fait ?... Il était demeuré Français, absolument Français et il avait à cela un mérite supplémentaire, car il n'était pas de naissance française. Il était de Grèce, de ce pays lumineux auquel nous rattachent, nous autres Marseillais, tant de liens un peu matériels, mais surtout spirituels. Il avait servi en 1914-18, comme médecin, dans les rangs de notre armée et il y avait gagné un ruban rouge et une croix de guerre qui lui donnaient le droit de parler en Français et le devoir d'agir en Français.

Au début de 1943, un matin, au réveil, son appartement avait été envahi par la soldatesque allemande, tous ses meubles fouillés, sa femme menacée. Puis il avait été conduit à Saint-Pierre. Il ne devait en sortir que pour prendre le dur chemin de l'exil et être transporté à Weimar, où tant de Marseillais et de Provençaux souffrent et espèrent.

Ce qu'était la prison Saint-Pierre au temps des Allemands, on le dira un jour. Du moins les prisonniers s'y sentaient-ils encore sous un ciel familial, dont la vue, si étroite qu'elle fût, versait cependant l'espoir et le courage à ceux qui en manquaient.

Il n'était pas de ceux-là. Je l'atteste, moi qui ai vécu plus de cinq semaines à côté de lui, partageant toutes ses heures. Dans ce triste rassemblement d'hommes de tous les âges et de toutes les conditions, il était l'un des moins jeunes. Il n'était pas en bonne santé et il était, malgré ses demandes et surtout les nôtres, laissé presque sans soins. Mais il se soutenait par l'énergie des âmes fortes.

Tous ceux qui à un moment de leur vie ont perdu la liberté savent quels terribles ennemis guettent sans cesse les prisonniers : l'impatience et le désespoir. Ni l'une ni l'autre ne l'ont jamais habité. Car dans son cœur brûlait une flamme qui leur interdisait même d'approcher : la flamme pure du patriotisme.

Les nécessités plus que rudes du régime auquel nous étions soumis n'avaient aucune prise sur son moral. Il n'était sensible qu'aux nouvelles des siens, de sa femme, magnifique patriote elle aussi et complice de son admirable crime, et de son fils qu'il chérissait et qui peut être fier de lui. Hors cela, une seule pensée, — mais une pensée qui ne le quittait jamais, qui l'obsédait : la victoire ! Son propre sort lui était indifférent.

— J'ai assez vécu, me disait-il un jour. Et quelle plus belle mort pourrais-je souhaiter que mourir par eux pour la France ?

Sans effort, par une élévation merveilleuse, naturelle aux grandes âmes, il s'était déjà évadé de la terre. Il considérait sa mission humaine comme terminée. Il était prêt au grand départ.

Sa bonté, sa sagesse, son courage, sa bonne humeur même, car il avait conservé la divine faculté de sourire, avaient fait de lui une sorte de chef moral de notre misérable chambrée. Il soignait comme il pouvait les malades et s'évertuait à plaider pour le transfert à l'hôpital de ceux qu'il jugeait sérieusement touchés.

Il était le meilleur, le plus noble d'entre nous.

Il était — comprend-on pourquoi ? — l'un de ceux dont nous attendions le retour avec le plus d'impatience, l'un de ceux vers lesquels notre pensée allait sans cesse.

Que sa mémoire reçoive l'hommage de ses compagnons de cellule et que son nom demeure parmi ceux de nos martyrs. Il n'a pas été abattu, comme d'autres que nous pleurons encore. Mais il a été comme le pasteur Roux, dont il fut le compagnon de chaîne et dont il demeure le compagnon dans la mort, assassiné lentement par un implacable ennemi pour avoir trop aimé la France dont il avait fait sa patrie d'élection.

LÉON BANCAL

« *Le Provençal* », Marseille,
11 janvier 1945. - Editorial.

Comité d'Assistance aux Populations Françaises Libérées

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31 JANVIER 1945

L'Assemblée Générale du Comité d'Assistance aux Populations Françaises Libérées s'est tenue le 31 janvier, à la Maison de France, sous la Présidence d'Honneur de M. Jacques Dutard, Consul Général de France.

La séance est ouverte à quatre heures.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. Adoue, Byltiauw, Couturier, Deshays, Dousson, Fairé, Fort, Gaudaire, Geisenberger, Ghébali, Giraud, Guys, Hemmerlé, Lhenry, Le Breton, Marais, Messiqua, Mitchell, A. Raminger, R. Raminger, Scurmann, Suarès, Vincendon.

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. R. Hannaux, G. Poutot, R. Toriel, V. Toriel.

Le Président, M. P. Marais, rappelle que le Procès-verbal de l'Assemblée du 17 Juillet 1944 a été publié dans le Bulletin du Comité National Français de Septembre 1944 et dans le PÉRISCOPE du 31 Juillet 1944.

Ce Procès-verbal est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

M. P. Marais donne lecture du rapport suivant au nom du Bureau :

Messieurs,

« Vous êtes réunis en Assemblée Générale pour entendre le compte-rendu du premier Exercice de votre Comité.

« Je suis heureux de saluer M. Jacques Dutard, Consul Général de France, qui est aujourdhui parmi nous et de le remercier de l'intérêt actif qu'il ne cesse de porter à notre Comité.

« Votre Comité a été créé en Octobre 1943 sur l'initiative de la Section d'Alexandrie du Comité National Français d'Égypte afin de recueillir des fonds à Alexandrie en vue de porter secours aux populations françaises lors de leur libération qu'à cette époque nous espérons prochaine.

« Le premier appel de votre Comité a été largement entendu par les Français et les Amis de la France à Alexandrie qui, dès le début, ont souscrit près de L.E. 15.000.

« Puis entre Juin et Septembre 1944, la France fut libérée à la suite des victoires anglo-américaines de Normandie, des victoires franco-américaines de Provence et du soulèvement général du peuple de Paris et du peuple de France qui, groupé dans les Forces Françaises de l'Intérieur, nettoya la France presque entièrement des derniers envahisseurs.

« Votre Comité lança un nouvel appel après la libération de Paris ; il y fut répondu d'une manière splendide par les Français et Amis de la France d'Alexandrie.

« Les sommes recueillies au 31 Décembre 1944 s'élèvent à L.E. 51.173.—

« Nous tenons à remercier tous ceux qui ont travaillé au succès de nos souscriptions et notre gratitude toute particulière va à S.E. Abdel Khalek Hassouna Bey, Gouverneur d'Alexandrie, qui a bien voulu nous donner les autorisations nécessaires pour lancer nos appels et à M. Marcel Fort, Proviseur du Lycée Français, qui a organisé, au début d'Août, cette belle Kermesse Normande, dont tous ont gardé le souvenir et qui a remis à notre Comité une partie du produit des recettes, soit L.E. 5.000.—

« Votre Comité a distribué au 31 Décembre 1944, des secours en espèces et en nature pour environ L.E. 18.700.—

« Il lui reste à cette date un actif :

— en espèces d'environ L.E. 25.200.—
— et en marchandises d'environ » 7.000.—

que votre Comité s'occupe d'employer.

« Vous allez entendre le Rapport Financier de votre Trésorier et le Rapport des Censeurs.

« Je vous proposerai auparavant de nous recueillir une minute et d'élever nos pensées vers la Patrie aujourd'hui délivrée et son Chef, le Général de Gaulle, qui n'a pas désespéré dans le désastre, a maintenu les traditions françaises, a sauvé les institutions républicaines et a remis la France à son rang parmi les Nations.

« Conformément à l'art. 6 des Statuts, vous avez également à procéder à l'élection des Membres du Bureau et du Président pour le deuxième Exercice.

« Les Membres sortants sont rééligibles ».

M. E. Giraud donne ensuite lecture du Rapport Financier :

Messieurs,

« Le Bilan du Comité d'Assistance aux Populations Françaises Libérées d'Alexandrie, que nous soumettons à votre approbation, présente à la date du 31 Décembre 1944 au Chapitre des Recettes un total se montant à L.E. 51.173,010

« Ces ressources proviennent des :		
Donations reçues	pour	L.E. 44.350,545
Donations mensuelles	»	1.001,—
Quote-part dans la Kermesse du Lycée Français	»	5.000,—
Représentation de « Pygmalion »	»	340,371
Collectes des Troncs des :		
Grands Magasins Hannaux	L.E. 77,486	
Grands Magasins Châlons...	» 30,008	107,494
Donations in Memoriam	»	373,600
Total.....		L.E. 51.173,010

COMITÉ D'ASSISTANCE AUX POPULATIONS FRANÇAISES LIBÉRÉES

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 1944.

RECETTES	L. E.	M.	DÉPENSES	L. E.	M.
Donations	44.350	545	Achats de marchandises.....	16.496	930
Donations mensuelles	1.001	—	Remise au COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS, Section d'Alexandrie pour le GÉNÉRAL DE GAULLE et L'ENTRAIDE	8.500	—
Quote-part dans la Kermesse du Lycée Français d'Alexandrie.....	5.000	—	Versé à L'OUVROIR DU COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS, Section d'Alexandrie		400
Représentation du "Pygmalion"	340	371	Versé à L'OUVROIR DE LA CROIX ROUGE FRANÇAISE D'ALEXANDRIE	720	—
Collecte des Troncs des GRANDS MAGASINS HANNAUX... L.E. : 77,486		494	Frais de Publicité et Affiches	96	120
Collecte des Troncs des GRANDS MAGASINS CHALONS .. L.E. : 30,008	107	600	Frais d'Expédition		
Donation in Memoriam.....	373		Frais de Télégrammes..... L.E. : 13,150		
			Frais de Télégrammes..... L.E. : 31,776		
SITUATION FINANCIÈRE au 31 Décembre 1944			Primes d'Assurances c/ l'Incendie et le Vol..... L.E. : 50,724	95	650
Notre avoir au COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS L.E. : 12.930,921			Fournitures d'Imprimés et Registres. L.E. : 46,080		
CRÉDIT LYONNAIS..... L.E. : 12.255,144			Affranchissements et Timbres fiscaux L.E. : 32,035		
L.E. : 25.186,065			Frais de courses	78	245
			EXCÉDENT DES RECETTES		
			<i>Le Trésorier,</i> G. GIRAUD	25.986	945
				25.186	065
	51.173	010		51.173	010

« Le Chapitre des Dépenses accuse un total de L.E. 25.986,945 qui se décompose comme suit :

Achat de marchandises	L.E.	16.496,930	
Remises au Comité National Français (Section d'Alexandrie) pour le Général de Gaulle et l'Entr'Aide Française	»	8.500,—	
Remise à l'Ouvroir du Comité National Français (Section d'Alexandrie).....	»	400,—	
Remise à l'Ouvroir de la Croix Rouge Française d'Alexandrie	»	320,—	
Les frais de publicité et d'affiches qui ont eu pour effet d'augmenter considérablement nos ressources	»	96,120	
Frais d'expédition	L.E.	13,150	
Frais de télégrammes	»	31,776	
Primes d'assurance contre l'Incendie et le Vol	»	50,724	» 95,650
Les frais administratifs :			
Fournitures d'imprimés et registres	L.E.	46,080	
Affranchissements, timbres fiscaux	»	32,035	
Frais de course	»	0,130	» 78,245
Total	L.E.	25.986,945	
Total de nos Recettes.....	L.E.	51.173,010	
Total de nos Dépenses	»	25.986,945	
soit un excédent de Recettes L.E.		25.186,065	
qui se décompose comme suit :			
au Comptoir National d'Escompte de Paris	L.E.	12.930,921	
au Crédit Lyonnais	»	12.255,144	
	L.E.	25.186,065	

« Nous avons, en outre, un dépôt au Crédit Lyonnais de Frs. F. 20.000,— en billets de banque français.

Monsieur Dousson donne lecture du Rapport des Censeurs :

Monsieur le Président,

« Conformément au mandat qui nous a été confié par le Comité, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons contrôlé les comptes arrêtés au 31 décembre 1944 en base des documents qui ont été mis à notre disposition tant par vous-même que par le Trésorier et en avons reconnu la parfaite concordance avec les registres tenus à cet effet, tant en ce qui concerne les espèces que les marchandises.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments dévoués. »

Le Président donne ensuite lecture d'une lettre du 6 Janvier 1945, du Ministre de la Santé Publique, Paris remerciant notre Comité de son action.

En ce qui concerne le vœu d'adoption d'une Commune française, émis à la dernière Assemblée Générale, le Président rend compte qu'il a écrit à l'Entr'Aide Française à Alger, et que cet Organisme a répondu que seules les villes pourraient adopter des Communes et que notre action devait plutôt s'exercer sur l'assistance aux populations.

Après un échange de vues entre le Président et l'Assemblée, les trois rapports sont adoptés à l'unanimité.

Le Consul Général remercie alors les donateurs, le Comité et le Président pour l'œuvre accomplie.

Tout le Bureau étant sortant aux termes de l'art. 6 des Statuts, il est procédé à l'élection du Bureau pour 1945.

Les Membres sortants sont réélus à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'élection des Censeurs, du Président, de deux Vice-Présidents, de deux Secrétaires et d'un Trésorier.

Les Membres sortants sont réélus à l'unanimité.

Le Bureau pour 1945 est ainsi composé :

<i>Président</i>	:	M. P. Marais.
<i>Vice-Présidents</i>	:	MM. Eug. Gaudaire R. Toriel.
<i>Secrétaires</i>	:	MM. E. Deshays, C. Le Breton.
<i>Trésorier</i>	:	M. E. Giraud.
<i>Membres du Bureau</i>	:	MM. A. Cohen — J. Couturier E. Garandet — P. Geisenberger — R. Hannaux Ch. Hemmerlé — M. Herman — A. Ramingier — R. Ramingier — C. Rodocanachi — G. Savon — V. Toriel.
<i>Censeurs</i>	:	MM. M. Bernard, Ch. Dousson.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 5 h. p.m.

CLUB NAUTIQUE FRANÇAIS



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 1945

L'Assemblée Générale du Club Nautique Français s'est tenue le 31 janvier dans le local de la Chambre de Commerce Française. Pas moins de 51 membres étaient présents : c'était l'affluence des grands jours.

Le Secrétaire M. Meslati lut le Rapport sur les activités du Groupement durant l'année écoulée.

Il relève que le club a connu durant l'année 1944 une grande animation, animation telle, qu'à son grand regret, le Comité s'est vu dans l'obligation de limiter aux lundis, mercredi et vendredi les jours de réception des invités.

Il souligne que les sorties en mer ont atteint 2165 et, à ce propos, rend hommage au zèle et au dévouement du camarade Favodon, entraîneur des débutants.

Le Secrétaire se fait l'écho de la satisfaction de tous pour la complète remise en état du pavillon de Ras-el-Tin et relève l'importance des travaux entrepris dans ce but. Il rappelle que M. le Consul Général entouré de nombreux membres de la Colonie Française, a été reçu au Club à l'occasion de ce qui peut être considéré comme une résurrection de son beau Pavillon de Ras-el-Tin.

En terminant, M. Meslati donne le nombre des membres actuellement inscrits au Club Nautique, s'élevant à 307, dont :

- Membres actifs français : 91
- Dames abonnées françaises : 62
- Membres étrangers : 53 dont 43 à titre provisoire
- Fils de mère* française : 12
- Dames abonnées étrangères, à titre provisoire : 39
- Membres Honoraires : 40

sans compter 18 membres sous les Drapeaux.

Le Rapport du Secrétaire est vivement applaudi.

La parole est ensuite donnée au Trésorier, M. Graffand, qui fait un exposé de la situation de la Trésorerie du Club. Il déclare, notamment :

« Bien que dans le cours de l'année 1944 nous ayons eu à faire face à de grosses dépenses en raison de la remise en

état de notre local, notre situation financière est satisfaisante ; nous avons en caisse et en Banque, au 31 Décembre 1944, la somme de L.E. 364,500 mms, plus une Obligation Crédit Foncier Egyptien. — Nous avons dû restreindre nos dépenses et ce n'est qu'avec la plus stricte économie que nous avons pu arriver à un bon résultat. Nous ne pouvons, à ce sujet, que nous féliciter de l'esprit de camaraderie qui règne parmi nos membres. Certains d'entre eux nous ont aidés, soit par des dons en espèces, soit en matériaux.

« *Travaux de réfection du local* : Il n'avait d'abord été prévu que des travaux de consolidation temporaire, mais, pour ne plus avoir à y revenir, il a été décidé par la suite d'effectuer une réfection complète ; le coût de ces travaux a été de L.E. 880. - approximativement.

« *Tuyauterie* : La tuyauterie des eaux, souterraine, se trouvant en très mauvais état, nous en avons fait établir une nouvelle, extérieure ; coût, environ L.E. 24.-

« *Mobilier* : Depuis dix ans que notre mobilier est en service, bien qu'il ait été déjà réparé, nous avons dû le faire mettre en état ; coût : L.E. 19.-

« Je dois souligner qu'au point de vue des frais généraux, malgré la hausse de la main-d'œuvre et des matières premières, les dépenses du club restent sensiblement les mêmes qu'en 1943 ; nous devons ce résultat à notre Camarade Raveu et à la stricte économie que nous nous sommes imposée. De mon côté je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour faire rentrer des fonds et je sais que vous avez compris que vous deviez m'aider dans cette tâche, ce dont je vous remercie tous et toutes. »

C'est au tour du Président de s'adresser à l'Assemblée.

« Après avoir entendu — dit-il — les rapports de notre Secrétaire et de notre Trésorier, je ne doute pas que vous ne soyez satisfaits.

« Nous avons pu, en effet, dépenser dans le courant de l'année un millier de livres pour remettre en parfait état l'intérieur et l'extérieur de notre pavillon de Ras-el-Tin et il nous reste encore en caisse L.E. 365.-, après avoir fait face à nos frais généraux courants qui sont de l'ordre de L.E. 325.-

« Ces résultats sont dus, d'abord, à nos principes d'économie auxquels, personnellement, je suis très attaché, ensuite au fait que nos rentrées qui étaient de L.E. 805 en 1943 se sont élevées en 1944 à L.E. 1.055 ; enfin, je tiens à le souligner, tant à l'activité, à la compétence et au dévouement de notre Chef du Matériel, M. Vincent Raveu, qu'au zèle déployé par M. Graffand dans ses délicates fonctions de Trésorier.

« Certaines personnes nous ont critiqués parce que notre club a beaucoup perdu de son caractère sportif et s'est transformé, jusqu'à un certain point, en une sorte de casino où l'on vient prendre le frais, papoter, prendre le thé et faire sa partie.

« A mon avis, il vaut mieux qu'il en soit ainsi tant que la guerre durera et que nos jeunes qui sont aux armées ne seront pas revenus parmi nous. Nous regrettons de ne plus pouvoir organiser de compétitions sportives. Cela prouve que ceux qui auraient pu y prendre part combattent pour notre liberté et pour notre honneur.

« Et puisque j'évoque leur souvenir, je me ferai votre interprète auprès de nos 18 camarades qui servent dans les armées de terre, de mer et de l'air, pour leur adresser l'expression la plus affectueuse de notre sympathie et leur dire avec quelle impatience nous attendons le jour où nous pourrions fêter leur glorieux retour.

« Lors de l'Assemblée Générale de l'an dernier, deux de nos bons camarades avaient appelé notre attention sur l'encombrement de notre pavillon à certains jours d'affluence, tels que le samedi et le dimanche. Nous avons tenu compte de ces observations. Nous avons interdit l'accès au club des invités certains jours de la semaine et notamment le dimanche. Nous nous rendons compte que ce n'est pas suffisant et nous allons vous proposer d'élever la cotisation mensuelle pour les membres étrangers provisoires :

de P.T. 25.— à P.T. 40.— pour les Messieurs
de P.T. 10.— à P.T. 20.— pour les Dames

« Votre Comité ne pose pas, bien entendu, la question de confiance à propos de ce règlement de cotisations. Il vous prie simplement d'exprimer votre opinion en votant pour ou contre la résolution.

« En terminant, je désire que vous sachiez que l'Administration des Ports & Phares, dont nous sommes les locataires pour le terrain sur lequel est construit notre pavillon, nous a avisé que notre loyer allait être augmenté, comme celui, d'ailleurs, de tous les autres clubs, nos voisins.

« Comme vous l'a indiqué notre Trésorier, il ne s'agirait de rien moins que d'une augmentation à un coefficient supérieur à 500 %. Nous payons actuellement L.E. 65.— Nous aurions à payer L.E. 320.—

« Des négociations sont en cours et nous espérons bien qu'en haut lieu, au moment où l'on parle tant de morale et d'hygiène on tiendra compte de la contribution que des clubs tels que le nôtre, apportent à la formation au grand air, d'une jeunesse saine et virile. »

C'est enfin l'heure des interpellations. Plusieurs membres se plaignent du petit nombre d'embarcations en service, de leur entretien et de leur utilisation.

Satisfaction leur sera donnée ; trois des embarcations en réserve seront ramenées au pavillon de Ras-el-Tin ; le crédit de réparations sera augmenté ; une sélection sera faite des bons rameurs qui, seuls, auront droit d'utiliser les embarcations neuves.

Suggestion est faite que le Club Nautique Français s'occupe du sport nautique à la voile ; la question sera mise à l'étude.

Sur l'intervention de M. Baruchel, le principe est admis que les membres de l'Association des Professeurs Français, comme aussi de toutes les autres Associations françaises, bénéficieront d'une réduction de 50 % sur les droits d'entrée au club.

Enfin, il est décidé à l'unanimité que la cotisation des membres étrangers provisoires, sera portée :

pour les Messieurs, de P.T. 25 à P.T. 40.-
pour les Dames, de P.T. 10 à P.T. 20.-

On passe ensuite au renouvellement des membres sortants du Comité.

MM. Betito, A. Israël, Sapriel, Bonny, Favodon, font connaître qu'ils sont candidats. Le Président leur en donne acte et rappelle que les membres sortants sont rééligibles.

Le scrutin donne les résultats suivants :

MM. FITTE, BAUDEAN, THIERRARD, FAVODON, MESLATI, A. ISRAEL sont élus membres du Comité pour deux ans. Le Président adresse ses félicitations aux nouveaux élus et la séance est levée à 8 h.

*
**

Au cours de la réunion du Comité qui a eu lieu le 7 février 1945, le Bureau est ainsi constitué :

<i>Président</i>	MM. Eugène Gaudaire
<i>Vice-Président</i>	Alexandre Fitte
<i>Trésorier</i>	Robert Ghébali
<i>Secrétaire et Trésorier-adjoint</i>	Marcel Thierrard
<i>Chef du Matériel et Capitaine d'entraînement</i>	Barthélémy Favodon

Conseillers :

MM. Edouard Baudéan
Pierre Geisenberger
Etienne Giraud
Albert Israël
Camille Le Breton
Pierre Marais
Henri Meslati

AVEC LE GÉNÉRAL DE GAULLE A SCEAUX

La banlieue parisienne est en émoi. Depuis la veille au soir, de simples affiches tricolores apposées sur tous les murs des villas de Montrouge, Sceaux, Nogent-sur-Marne, ont appris aux banlieusards que le chef du Gouvernement allait visiter leur localité durement touchée par les bombardements ou par les déportations lors de l'occupation. J'étais, par pur hasard, invitée à Sceaux, chez des amis. Pierre, le fils, est photographe parisien de « Life » de « Rafales d'Alger » et son frère, Jean-Jacques, cinéaste... J'étais mal tombée pour un excellent déjeuner. Je savais bien que nous allions avaler les bouchées à la hâte, afin de ne pas rater l'arrivée du Général à la Mairie : il avait été annoncé pour 2 heures. La neige tombait, il faisait froid et l'envie de rester au coin du feu faillit l'emporter, quand Pierre, à 1 heure et demie, se levant de table, décréta : « Moi, je file, je dois préparer les jalons et savoir exactement où je pourrai trouver le meilleur éclairage pour le Général », car Pierre est un fervent du Général et de la Photo.

— « On te rejoint », dit Jean-Jacques, et nous voilà, enfonçant dans la neige et remontant les rues enneigées. Nous passons devant le Lycée Lakanal. Jean-Jacques m'explique : « A Sceaux, nous sommes bien fiers de la résistance que le Lycée opposa à l'occupant pendant quatre ans ; nous avons payé cher cette résistance et plus de vingt victimes, professeurs et anciens élèves, sont inscrites au palmarès de martyrologie. Voilà pourquoi le Général de Gaulle vient à Sceaux, en hommage à nos victimes de la barbarie allemande ». « D'ailleurs », continue Jean-Jacques, « nous aussi, les jeunes, avons embêté les boches installés dans le Lycée. Notre heure de sortie correspondait à l'heure de la soupe pour les soldats allemands.

« Vous savez combien les élèves sont chahuteurs en temps normal à la sortie des classes ; les bousculades ne manquent pas. Mais, cette fois-ci, nous avons des objectifs bien définis : faire sauter les gamelles des militaires passant à proximité de nos coudes et de nos jambes.

« Comme par hasard, chaque fois qu'on sortait, des

poussées nous amenaient dans les rangs des soldats, nous culbutaient sur eux et, finalement, les gamelles glissaient de leurs mains inhabiles et notre but était atteint. Un autre jeu consistait à percer les pneus de leurs voitures rangées dans la cour du Lycée. Puisqu'il nous était dorénavant impossible de jouer dans la cour, notre vengeance se portait sur les pneus au risque de nous faire pincer. Nous connaissions les rigueurs, l'envoi au poste, les coups, les mauvais traitements, mais nous avions nos agents, des lycéens, qui surveillaient la cour pendant notre jeu de massacre. Voilà comment avec nos petits moyens, nous nous opposions aux Allemands. »

Nous sommes arrivés devant la Mairie. Toutes les personnalités de Sceaux attendent l'arrivée du Général. Les élèves des écoles brandissent des drapeaux à Croix de Lorraine et les gosses, bien emmitoufflés, ne céderaient pas leurs places au premier rang pour un boulet de canon. Les arbres sont des postes d'observation de premier choix ; des grappes humaines s'y accrochent aux grilles des maisons. Toute la population de Sceaux est réunie.

L'auto officielle avance dans la neige, s'arrête devant le monument aux morts. Le Général descend, fait quelques pas, dépose une gerbe de fleurs et la minute de silence est observée religieusement. Les photographes sont à leur affaire. Le Général entre dans la Mairie, il monte au premier étage et s'adresse à la foule. Quelques mots, mais où chacun a un sens profond. Les gens disent : « Comme il nous dit des choses qu'on sent ». Une vieille dame est furieuse que l'on puisse même bouger, tandis que le Général parle. Les mots portent dans cette foule qui oublie le froid et la neige. Et tout à coup le Général entonne la Marseillaise, et les enfants des écoles sont les premiers à donner le ton le plus élevé et les hommes, de leur voix grave et basse, font écho. La minute est émouvante. Jean-Jacques « tourne » ce spectacle de la foule chantant l'hymne. Pierre photographie le Général. Ensuite, une courte cérémonie au premier étage de la Mairie. Le Général signe sur le Livre d'Or de la ville de Sceaux, puis il se tourne vers le Maire et s'enquiert :

« La population est-elle chauffée ? »

« Comment le ravitaillement s'effectue-t-il à Sceaux ? »

Puis, se tournant vers le proviseur du Lycée :

« Les élèves souffrent-ils du froid en classe ? » et à chacun, il pose des questions d'intérêt vital.

Puis, le Général quitte la Mairie sous les ovations de la foule.

Un détachement du Pacifique rend les honneurs.

« Vite, auprès du feu », dit Jean-Jacques, « un petit cognac nous ravigotera ».

L'historique journée sera marquée dans toutes les annales familiales à Sceaux.

M^{me} Reine HOHMANN.

une assez nombreuse clientèle qu'il sera désormais possible de toucher grâce aux récentes avances des armées alliées, — il est juste de relever que l'entreprise, commencée il y a de nombreux mois, était pleine de périls et il faut féliciter « Les Lettres Françaises » et leur directrice, Madame Vigneau, d'avoir eu le courage de la tenter, et d'avoir réussi à surmonter les nombreuses difficultés d'ordre technique qu'elle offrait.

LES LIVRES

Les éditions « Les Lettres Françaises » du Caire viennent de faire paraître un ouvrage remarquable, sous un titre un peu rébarbatif : « L'adaptation scolaire par les tests », dû à Madame le Dr. Suarès, — épouse de notre camarade C. Suarès, — avec la collaboration de Mlles Maryse Israël et Colette Byltiauw, et présenté dans une éloquente préface par M. Fort, proviseur du Lycée français.

C'est le fruit de plusieurs années d'observation patiente et d'un travail précis de notation et d'analyse, et l'on se demande ce qu'il faut louer le plus ici, de la clarté et de la richesse de détails sur les « cas » individuels, minutieusement examinés, ou de la rigoureuse synthèse de chaque catégorie étudiée.

A première vue, c'est une œuvre qui ne peut toucher qu'un public spécialisé, ou tout au moins averti déjà de ces questions de psychologie expérimentale ; quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit que tout lecteur un peu cultivé, que tout « parent », s'il consent à quelques minutes d'effort ou d'attention pour se familiariser avec certaines formules, certaines expressions spéciales, lira ce livre avec profit et découvrira ce qu'il enferme de passionnant. Quoi qu'il en soit, il fait honneur à ses auteurs, et essentiellement à Madame Suarès qui prolonge heureusement ici les travaux des Claparède et des Ombredane.

S'il est vrai qu'en temps normal ce livre eût trouvé des éditeurs empressés en France, en Belgique ou en Suisse, s'il est également vrai que l'éditeur peut espérer le voir accueilli, voire recherché, dans ces pays, par

NOS ENGAGÉS VOLONTAIRES

HONNEUR ET PATRIE

Dans notre numéro du 31 Août 1944 (page 210), nous avons commencé la publication de la liste *des membres* de notre Union *et des fils des Membres* engagés dans les F.F.C. de Terre, de Mer et de l'Air, liste complétée dans notre numéro du 30 Septembre 1944 (page 237). Dans ce dernier numéro, nous avons promis, sur la demande de personnes n'appartenant pas à notre Association et s'étonnant de ne pas voir sur ces listes les noms de leurs enfants, de reproduire dans notre Périoscope la liste de tous les Français d'Alexandrie appartenant aux Forces Armées telle qu'elle paraîtrait dans le bulletin du Comité National Français qui seul avait la possibilité de l'établir. Nous le faisons donc ce mois-ci, « en juste hommage, comme notre Président l'écrivait, à tous les Français qui se battent pour nous, et en témoignage de gratitude fervente à tous ceux qui sont tombés pour nous ».

N.D.L.R.

ALEXANDRINS AU COMBAT

Engagés volontaires morts pour la France.

Jullien Marcel	Juillet	1941
Laussac dit de Lagarenne Raymond	Juillet	1941
Hanoun Chehata		1944
Romano Alfred	19 Mars	1943
Stolliar Eby		1944
Tawil Georges	10 Mars	1943
Vatard Gabriel		1942

Engagé volontaire porté disparu.

Balta Roland	Août	1942
--------------------	------	------

Engagés volontaires aux armées.					
	<i>Dates d'engagement</i>	<i>Armes</i>			
Abdel Messih Emile	24/ 8/1940	F.F.L.	Cohen Daniel	27/ 2/1941	F.F.L.
Abou Chedid Claude	2/ 7/1942	F.A.F.L.	Cohen Joseph	15/ 7/1942	
Abouhanna Elie	25/ 1/1943	F.F.L.	Cornuel Claude	1940	F.F.L.
Abouzaglou Jacques, Joseph	24/ 8/1940	F.N.F.L.	Dahan Ben Joseph		
Abouzaglou Maurice	5/ 8/1942	F.F.L.	Daniel Lucien	18/ 1/1944	F.A.F.L.
Achouche Claude	24/ 8/1940	F.F.L.	Daniel Yves		F.N.F.L.
Ades Freddy	21/ 8/1941	F.F.L.	Deshays Pierre	2/ 7/1942	F.A.F.L.
Albari Marco	20/10/1941	F.F.L.	Ebner Edouard	18/11/1940	F.F.L.
Alexandre Marcel			Ebner Louis	2/ 2/1943	F.F.L.
Alby Gamille	22/ 7/1940	F.F.L.	Eddy Raymond	1/ 9/1942	F.F.L.
Anik Moustapha	27/ 8/1940	F.N.F.L.	Eddy Raoul	1944	F.N.F.L.
Aramar Renault	8/1942	F.N.F.L.	El Dajamal el Sayed Ahmed	22/ 3/1943	
Arida Maurice	13/ 4/1943	F.F.L.	El Garaya Ahmed Mahmoud	18/ 6/1942	F.F.L.
Baudrot Robert	1942	F.A.F.L.	El Garaya Mohamed	26/11/1942	F.F.L.
Bandaly Hafez.....	1942	F.F.L.	El Garaya Abdallah	1944	
Bedarrides Albert	16/ 7/1942	F.F.L.	Esquier Georges	1943	F.F.L.
Bedrouce Gabriel	29/10/1940	F.F.L.	Ferro Maurice	1942	F.N.F.L.
Ben Haim Makluf	24/ 6/1941	F.F.L.	Goldenberg Ferdinand	18/11/1941	F.A.F.L.
Ben Haim Alphonse		F.F.L.	Goudat Mohamed	8/ 1/1943	D.T.L.
Berberian Jean	2/ 7/1942	F.A.F.L.	Grandguillot Pierre	1941	A.B.
Bertrand Maxime		F.N.F.	Groz Roland	10/ 8/1943	F.A.F.L.
Borg Joseph	1943	F.N.F.L.	Hamrouda Ibrahim	27/ 8/1942	F.F.L.
Boursten Jean	24/ 9/1941	A.B.	Hanna Elias Jean	1943	F.N.F.L.
Boujut Etienne	1940	A.B.	Hannaux Marcel	2/ 8/1942	F.A.F.L.
Bove Frédéric	22/ 7/1941	F.F.L.	Harar Elie		F.F.L.
Brakha Aslan	2/ 8/1942	F.F.L.	Hawes Edouard	29/ 7/1941	F.F.L.
Brakha Salomon	16/ 7/1942	F.N.F.L.	Irani Théophile	29/ 7/1941	F.F.L.
Brezigher Léon	30/ 5/1941	F.F.L.	Israël Lucien	12/1942	F.F.L.
Buquin André	20/10/1940	F.A.F.L.	Jauffret Lucien	30/10/1940	F.F.L.
Buquin Jean	28/ 8/1941	F.N.F.L.	Joannides Constantin	23/ 8/1940	F.F.L.
Buquin Roger	13/10/1941	F.F.L.	Jullien Paul	30/ 9/1943	F.N.F.L.
Castenapoulo Louis Stellio...	29/ 1/1943	F.F.L.	Khalifa Gabriel	20/11/1941	F.A.F.L.
Chahine Jean	29/10/1940	F.F.L.	Klothckowski Michel	20/ 8/1943	F.A.F.L.
Chamana Edwin	1/ 7/1941	F.F.L.	Laussac dit de Lagarenne A.	26/ 5/1941	F.F.L.
Chamla Isaac	26/		Laussac dit de Lagarenne B.	28/10/1940	F.F.L.
Chantob Félix	26/10/1940	F.F.L.	Leggiadrini Michel	29/10/1940	F.F.L.
Chardar Jean Charles.....	8/ 4/1941	F.F.L.	Levin Robert	20/10/1941	F.F.L.
Charreyron Jean	4/ 3/1941	F.F.L.	Levy Edwin	16/ 7/1941	D.F.F.L.
Charreyron Pierre			Lhenry Jean	21/ 8/1942	F.A.F.L.
Charreyron Nicolas			Lucaci Constantin Louis.....	20/ 8/1940	F.F.L.
Cherkesly Michel	21/ 7/1940	F.F.L.	Mahmoudi Aly		F.F.L.
Chevalier-Riffard Emile	2/ 7/1942	F.F.L.	Maman Maurice		F.A.F.L.
Chubb Charles John	10/11/1941	F.F.L.	Maman Max	15/ 7/1942	F.F.L.
Cohen Albert	1/ 8/1940	F.N.F.L.	Manjion Michel	1943	F.N.F.L.
			Mansi Ahmed Aly	17/ 8/1942	F.F.L.
			Maron Cyrille	16/ 6/1943	F.F.L.

Marty Antoine	1942	F.A.F.L.	Yaiche Elie		
Mejean Lucien Jules	3/ 2/1941	F.F.L.	Zahar Lilo, Jean		
Mercinier Pierre	4/12/1940	F.F.L.	Zogheb Antoine	27/ 5/1941	F.F.L.
Messaoud Youssef	1943	F.N.F.L.			
Miscawi Mario	17/ 2/1942	F.F.L.	Engagées volontaires dans les services Féminins		
Misrahi James		A.B.	Araman Lisette	1942	S.A.S.
Monthanat Athanase	5/ 7/1943		Araman Lison	1942	S.A.S.
Moyal Mario	17/ 7/1942	F.N.F.L.	Byltiauw Colette	1944	S.A.S.
Naim Alfred	14/ 6/1941	F.F.L.	Dutard Jacqueline	1944	F.F.A.
Naoum Elie	22/ 8/1942	F.A.F.L.	Fremond Simone	1944	S.S.
Nessler Edmond	1942	F.F.L.	Fitte Denise	1944	S.A.S.
Nini Mario	3/ 7/1941	F.F.L.	Grandjean Georgette	1944	S.A.S.
Omar Ibrahim			Halil Marie	11/1943	S.S.
Parmentier Lucien	13/ 4/1943	F.A.F.L.	Hochapfel Yvette	7/1944	S.A.S.
Peréz Albert	8/ 5/1942	F.N.F.L.	de Laroche Annie	1944	S.A.S.
Perez Salomon			Lucaci Hélène	1941	A.B.
Perpignani Marc.....	6/ 7/1942	F.F.L.	Lucaci Cléopâtre	1941	A.B.
Petitot Georges	5/ 6/1941		Soussi Lily Allégra	1/ 3/1943	A.B.
Pontallier Jacques	1/ 3/1944	F.N.			
Portos Jacques	7/ 7/1941	F.F.L.	EXPLICATIONS DES ABRÉVIATIONS.		
Puech Guy	7/ 4/1942	F.F.L.	F.F.L.	=	Forces Françaises Libres
Riera Jean	1943	F.N.F.L.	F.A.F.L.	=	Forces Aériennes Françaises Libres
Rolland Adrien		F.F.L.	F.A.F.	=	Forces Aériennes Françaises
Ruffier Edouard	1942	A.B.	F.N.F.L.	=	Forces Navales Françaises Libres
Sajous Paul	29/10/1940	F.F.L.	F.N.F.	=	Forces Navales Françaises
Sanchoz Joseph	1943	F.N.F.L.	D.T.L.	=	Détachement Troupes Libanaises
Savaria Marcel		F.F.L.	A.B.	=	Armée Britannique
Schemama Henri	1943	F.N.F.L.	A.E.U.	=	Armée des Etats-Unis.
Schœnenberger Robert	2/11/1944	F.F.L.	S.A.S.	=	Service Assistance Sociale
Scurmann Joseph	6/1943	F.N.	S.S.	=	Service de Santé
Senes Jules	15/ 9/1944				
Souhami Joseph	7/ 7/1942				
Soussi Charles			Engagés volontaires retournés dans leurs foyers		
Soussi Raymond			Abadie Marc		Harari Ben Zaki
Soussi Salomon	19/11/1940		Abrach Joseph		Harouthian Arthur
Suares Bernard	3/ 7/1942	F.A.F.L.	Agemy Clément		Messika Elie
Tayeb Nanon	1943	F.N.F.L.	Albagli André		Quizman Isaac
Taxis Paul	27/ 9/1940	F.A.F.L.	Albagli Isaac		Pinhas Sabban
Toriel Abraham	27/ 8/1940	F.F.L.	Allouche Félix		Saleh Youssef El Ouragli
Toriel David	27/ 8/1940	F.F.L.	Assour Joseph		Seleh Tewfik
Toriel Henri		A.E.U.	Betito Joseph		Sarhane Michel Georges
Toriel Moussa	23/ 8/1940	F.F.L.	Chantob Elie		Sebton Fernand
Toriel René		F.F.L.	Cohen Freddy		Selek David Cohen
Tordjman David	4/ 6/1943	F.N.F.L.	Dedieu Albert		Seroussi Maurice
Vermeulen Paul	5/12/1940	F.F.L.	El Mansi Abou Bakr		Yaish Maurice
Walti Jacques	12/1944	F.A.F.L.	Fitoussi Isaac		Yayon Jacques
			Goueta Joseph		Wakin Maurice

Liste des Citoyens Français actuellement mobilisés.

Altman Charles	Mille Paul Etienne
Bereau Laurent Basile	Melka David
Cachard Roger	Messika Elie Jacques
Castro Marc	Michaud René
Du Pégasse Edouard	Munier Bernard
Dumonteil-Lagrèze Paul	Larboni Zaki dit Isaac
Edrei Pierre	Perino Scarcella Sadi Luc
Franco Armand Joseph	Petrucci Gérard
Goulène Marcel Pierre	Raterron Jean-Jacques
Grassiano Salvator	Senes Michel
Gantes Rémy	Stavridis Raymond
Jeannin Louis Henri	Taxis Louis
Jeannin Albert	Tron René.
Melka Jacques	Zayan Daniel Nello

ENTRE-NOUS

HYMÉNÉE. — Nous avons le plaisir de faire part du mariage, célébré le 7 crt., en l'Eglise St.-Etienne-du-Mont, à Paris, de Mademoiselle Denise Fitte, engagée volontaire dans le corps d'Assistantes Sociales, fille de notre excellent Camarade et ami et de Madame Alexandre Fitte, avec Monsieur Marcel Simonnet, Ingénieur de l'Institut National Agronomique de Paris, fils de M. et de M^{me} Simonnet, de Paris.

Il nous est particulièrement agréable, à l'occasion de ce mariage, de témoigner à notre ancien Président, actuellement membre du Comité, toute notre reconnaissance pour le concours toujours si dévoué qu'il dispense, sans compter, à notre Association dont on peut dire qu'il est un des piliers. Quant à Madame Fitte, nous signalerons que sans faire partie du corps d'Assistantes Sociales, elle déploie son activité, incessante, en particulier aux ouvriers et en général à toutes les œuvres bienfaisantes de notre Colonie. Aussi sommes-nous heureux, au nom de tous les membres de notre Union et de ceux de la Colonie Française, de leur présenter nos bien vives félicitations en les priant de transmettre aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

DONATIONS. — Nous avons reçu, de notre camarade P. Girard, Ingénieur auprès de la Société des

Sucreries, à Kom-Ombo, la somme de P.T. 100 destinée aux œuvres de l'Association et une somme de P.T. 200, de Madame A. E. Webb, en faveur de notre fonds d'écolage et en mémoire du regretté Joseph Jullien.

A ces généreux donateurs vont tous nos remerciements.

DÉCÈS. — Nous avons appris avec un vif regret le décès, survenu le 27 janvier 1945, à la suite d'une pénible maladie, de Mademoiselle Poupette Clairret, à l'âge de 20 ans.

A notre camarade et à Madame René Clairret, éplorés par cette douloureuse épreuve, nous présentons nos bien sincères condoléances.

Nous avons le regret de faire part du décès, survenu le 27 janvier, de Madame Veuve Alexandre Padoa bey, mère de notre excellent camarade et ami le bâtonnier Maître Félix Padoa, auprès duquel notre Association et un grand nombre de ses membres ont toujours trouvé le concours le plus complet comme le plus désintéressé, et de Madame B. Gorelik, née Padoa, dont nous ne saurions oublier le dévouement et l'activité déployée lors de l'envoi par notre Union, des colis aux mobilisés au début de la présente guerre.

L'inhumation de la défunte eut lieu le lendemain Dimanche à 11 heures, au cimetière Israélite, en présence d'une très grande affluence de personnes, amies de la famille très estimée dans notre ville.

Au nom de tous les membres de notre Union et de ceux de la Colonie entière, nous renouvelons ici à Maître F. Padoa, à Madame et au Docteur B. Gorelik, ainsi qu'à toutes les personnes que cette mort affecte, l'expression de nos condoléances attristées.

Parmi les victimes faites à la suite de la chute de l'avion de passagers de la Société Misr, lors de son départ d'Alexandrie à destination du Caire, le 6 février courant, nous déplorons la perte de Mlle Marcelle Baranès, à l'âge de 24 ans, sœur de M. Victor Baranès, membre honoraire, et de M. René Zayan, frère de M. Daniel Zayan, membre actif de notre Association.

A nos camarades Baranès et Zayan, ainsi qu'à toutes les personnes que ces morts mettent en deuil, nous présentons nos sincères condoléances.

P. LHENRY.

Grands Magasins
HANNAUX
la Maison de confiance

LE CAIRE: 26, Rue Kasr El Nil — Tél. 55964

ALEXANDRIE: 2, Rue de l'Archevêché — Tél. 22965

• • •

A PARTIR DU 1^{ER} MARS 1945

Premières

Nouveautés

de Printemps

12-5

Le règlement de toute annonce doit se faire sur présentation d'un reçu officiel de l'Union

L. SAVON & C° Ltd.

PORT-SAID — ALEXANDRIE — LE CAIRE — SUEZ
MANSOURAH

AGENTS MARITIMES

IMPORTATEURS DE CHARBONS DE SOUTES ET INDUSTRIELS

CONCESSIONNAIRES DES HUILES LUBRIFIANTES

VEEDOL & TYCOL

CHANTIERS DE RÉPARATIONS DE NAVIRES A PORT-SAID

ENTREPRENEURS DE L'AMIRAUTÉ BRITANNIQUE A ALEXANDRIE

R. C. A. 28080

12-3

O. SIVADE

TAILLEUR



18, AVENUE FOUAD 1^{er} — ALEXANDRIE

Téléphone 29262

12, SHARIA ELOUI — LE CAIRE

Téléphone 54332

12-7

Le règlement de toute annonce doit se faire sur présentation d'un reçu officiel de l'Union

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

AGENCES EN ÉGYPTE

dépendant exclusivement de l'administration
de leur Siège de Londres

ALEXANDRIE -- LE CAIRE -- PORT - SAID

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

LOCATION DE COFFRES-FORTS A DES CONDITIONS AVANTAGEUSES

12-11

Maison Française
MARIANNE

PASSAGE CINÉMA ROYAL - ALEXANDRIE

LINGERIE, BAS

& NOUVEAUTÉS

12-9

Le règlement de toute annonce doit se faire sur présentation d'un reçu officiel de l'Union

THE LAND BANK OF EGYPT (BANQUE FONCIÈRE D'ÉGYPTÉ)

SIÈGE SOCIAL A ALEXANDRIE
Capital Social £ 1.000.000 Réserves et provisions £ 753.750
Registre du Commerce, Alexandrie No. 353

La LAND BANK OF EGYPT prête sur hypothèques aux propriétaires de terres et de maisons

Prêts amortissables à long terme. Elle prête aussi, sur simple signature,
à ses débiteurs, pour les besoins de leurs cultures.

12-11

LEBON & C^{IE}

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS
Siège Social à PARIS, 26, Rue de Londres
Registre du Commerce, Alexandrie No. 328

Production et Distribution du Gaz et de l'Electricité pour tous usages
en FRANCE, ALGÉRIE, ÉGYPTÉ, ESPAGNE

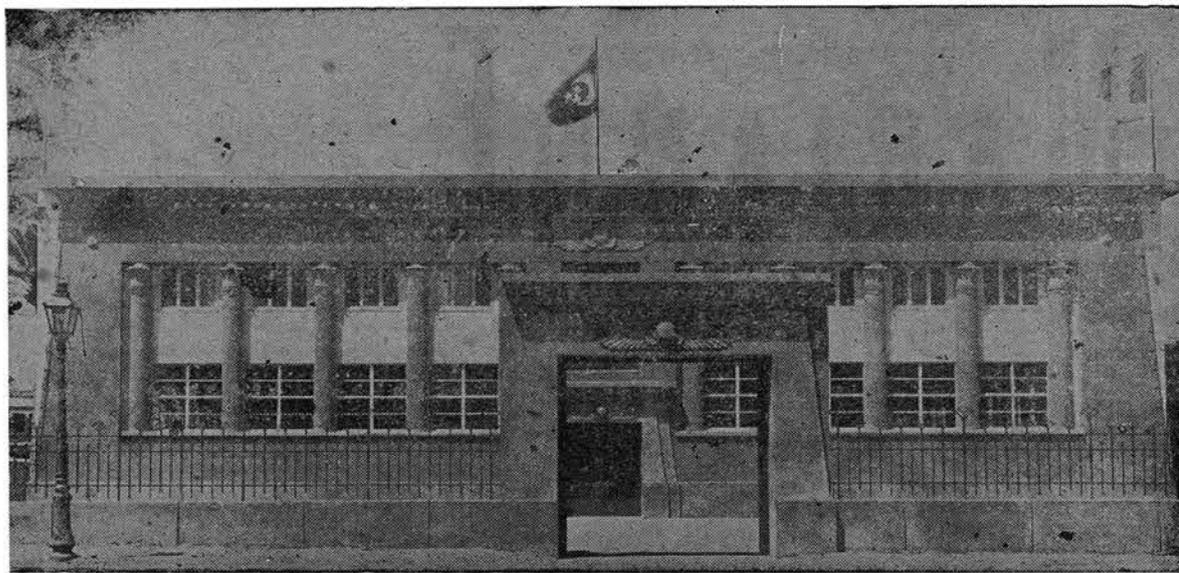
Usine à Gaz et Station Electrique d'Alexandrie à KARMOUS.

Vente des sous-produits du Gaz: COKE, GOUDRON.

Appareils d'Eclairage, LUSTRES, RADIATEURS.

Appareils de Chauffage: RECHAUDS, CUISINIÈRES, CHAUFFE-BAINS.

12-11



LES
TISSAGES
MODERNES
D'ÉGYPTÉ

MM. COUTURIER, CHARAOUI & C^{IE}

357, RUE CANAL MAHMOUDIEH - ALEXANDRIE

12-10

Le règlement de toute annonce doit se faire sur présentation d'un reçu officiel de l'Union

Société de Transports,
Expéditions et Assurances

PHAROS

Société Anonyme Egyptienne
au Capital de L. E. 25.000 entièrement versé

Registre du Commerce Alexandrie No. 171

Siège Social : ALEXANDRIE,
4, Bld. Saad Zaghloul

Adresse postale : Boîte postale 318

Téléphones :

- 29333 Direction
- 29334 Service Assurance
- 29335 » Douane marchandises diverses
- 29523 » » tissus
- 26974 » Emballages et déménagements
- 29558 » Comptabilité et Caisse

Succursales au CAIRE, à PORT-SAID
et à PORT-TEWFIK (Suez)

Agence en Douane, Transports Internationaux
et Groupages, Transit, Expéditions, Recouvrements.
Service rapide pour toutes destinations

Service spécial d'emballages et de déménagements locaux (en fourgons capitonnés) et internationaux (en caisses et en cadres).

Correspondants de premier ordre dans les principales villes du monde.

ASSURANCE : Vie, Incendie, Vol, Infidélité, Accidents, Automobiles, Responsabilité Civile. — Transports : Maritimes, Fluviaux et Terrestres auprès de Compagnies de premier ordre et au Lloyd de Londres.

Commissariat d'Avaries : Constats et liquidations de Sinistres

12-11

c'est une Stella

la bière de luxe fraîche

PUB JEAN GEHREL

R. C. A. 5059 - 131

12-11

Le règlement de toute annonce doit se faire sur présentation d'un reçu officiel de l'Union

MESSAGERIES MARITIMES

Registre du Commerce Alexandrie- No. 1262 — Port-Saïd No. 4557 — Suez No. 649]

Services momentanément suspendus

ALEXANDRIE : 3, Avenue Fouad 1^{er} — Télép. 22348

PORT-SAID : 8 et 9, Quai Sultan Hussein — Télép. 2009

SUEZ : Immeuble Medjidieh — Télép. 2

12-2

CAMARADES, Pour tout ce qui concerne la PHOTOGRAPHIE

adressez - vous à **THE QUALITY SHOP** 11, rue Fouad I^{er}

RABAIS SPÉCIAL POUR LES MEMBRES DE L'UNION

M. G. H. BOZADJIAN, propriétaire de l'Établissement, Membre actif de l'Union,
nous prête gracieusement son concours
pour les prises de vues lors de nos diverses cérémonies
soit en notre local soit au dehors.

KITU

TUE LES MOUCHES

12-10

ÉCOLE D'ÉQUITATION

Jean Delrieux

Maitre Ecuyer

SMOuha CITY — Téléphone 2699

12-3

Le règlement de toute annonce doit se faire sur présentation d'un reçu officiel de l'Union